

Le marché économique mondial s'essouffle. Financièrement la situation devient compliquée pour tous les pays du monde. L'Algérie n'échappe pas à cette exception dont un rebond de croissance repose sur les réformes financières attendues dans un contexte macro-économique soutenable et une inflation relativement stable. Ce ca-

drage semble difficile à réaliser à priori en raison de la baisse catastrophique des réserves de change «évaluées à 45 milliards de dollars», la dévaluation de 5% de la valeur du Dinars et la hausse des déficits publics et de la dette intérieure». Le ralentissement de la production industrielle et le repli des recettes fiscales conduisent le

pays à une «relative dérive budgétaire», ce qui ne semble pas être le cas étant donné que l'Etat table sur un cadrage budgétaire optimiste. Toutefois, certaines prévisions pessimistes augurent un mauvais présage pour l'année 2021, en absence de perspectives et d'un véritable débat sur la politique monétaire.

Lire en page 4

Le Premier ministre lance l'opération à Batna

Les tablettes tactiles utilisées dans l'école algérienne

Accompagné d'une importante délégation ministérielle, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a donné hier, à l'école primaire Abderrahmane Lakhdari, à Batna, première étape de sa visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le coup d'envoi à la rentrée scolaire 2020/2021. Il a procédé au lancement de l'expérience du livre numérique dans une classe-pilote où les élèves utilisent les tablettes tactiles. «L'utilisation de tablettes tactiles sera généralisée progressivement à travers les établissements scolaires du cycle primaire», a annoncé Abdelaziz Djerad qui a fait observer que l'utilisation de ces tablettes vise à «alléger le poids du cartable, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune».

Lire en page 2



onppe

La prise en charge de la santé mentale de l'enfant requiert la collaboration de tous

La présidente de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Cherfi a mis l'accent mardi à Alger sur l'impératif de prendre en charge la santé mentale de l'enfant et de l'adolescent en initiant une action participative intensifiée associant l'ensemble des parties prenantes et la société civile.

accidents de la circulation

La DGSN lance une campagne nationale de sensibilisation

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a lancé une campagne nationale de sensibilisation à la prévention et à la sécurité routière sous le slogan «La police... votre accompagnateur permanent», a indiqué mardi un communiqué de la DGSN.

atteinte aux droits de l'enfant

Plus de 1.700 signalements depuis début 2020

L'Organe national de protection et de promotion de l'Enfance (ONPPE) a reçu, depuis le début de l'année en cours, plus de 1.700 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant via le numéro vert (11/11), a indiqué lundi à Alger la Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'Enfance, Meriem Cherfi.



Le Premier ministre lance l'opération à Batna

Les tablettes tactiles utilisées dans l'école algérienne

Accompagné d'une importante délégation ministérielle, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a donné hier, à l'école primaire Abderrahmane Lakhdari, à Batna, première étape de sa visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le coup d'envoi à la rentrée scolaire 2020/2021. Il a procédé au lancement de l'expérience du livre numérique dans une classe-pilote où les élèves utilisent les tablettes tactiles.



Toutes les dispositions d'organisation et de prévention pour cette rentrée marquée par la conjoncture exceptionnelle de l'épidémie ont été prises. (Photo : D.R)

«L'utilisation de tablettes tactiles sera généralisée progressivement à travers les établissements scolaires du cycle primaire», a annoncé Abdelaziz Djerad qui a fait observer que l'utilisation de ces tablettes vise à «alléger le poids du cartable, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune».

Le Premier ministre a souligné l'importance de la généralisation de technologies numériques dans les établissements scolaires, à travers le pays. Depuis l'école des jeunes sourds, à Batna, Abdelaziz Djerad a également donné le coup d'envoi de l'année scolaire 2020-2021, des élèves de la catégorie aux besoins spécifiques. Le Premier ministre, a, par ailleurs, insisté sur l'impératif de respecter les mesures de prévention contre le Coronavirus conformément au protocole sanitaire adopté, appelé les parents d'élèves à «soutenir et appuyer les staffs pédagogique et administratif pour préserver la santé des élèves». Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad est accompagné dans sa visite de travail à Batna, par les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, de l'Education Nationale, Mohamed Ouadjaout, de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaoutar Krikou, l'Enseignement Supérieur et la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, des Travaux Publics, Farouk Chiali et la ministre des relations avec

le Parlement, Basma Azouar. A Batna, la direction de l'éducation de la wilaya a arrêté de concert avec les inspecteurs et directeurs du palier primaire, toutes les dispositions d'organisation et de pré-

vention pour cette rentrée marquée par la conjoncture exceptionnelle de l'épidémie du nouveau Coronavirus ont été prises. Le directeur de l'éducation de la wilaya de Batna, Djamel Belkadi, a

Tous les métiers de la santé seront réhabilités

Le Centre régional de lutte contre le cancer de Batna, entré en service en mai 2012 avec une capacité de 120 lits, a pris, depuis hier, le nom du défunt Dr Belkacem Hamdiken. Lors de cette baptisation à laquelle il a procédé, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé que l'Etat est «déterminé à réhabiliter les métiers de la santé du simple agent au professeur» pour améliorer le rendement du secteur. Le Premier ministre a salué les efforts déployés dans la lutte contre le Coronavirus relevant que «la situation épidémiologique demeure critique et il est impératif de déployer davantage d'efforts pour éradiquer l'épidémie». Il a ajouté que «grâce aux efforts fournis, nous avons pu maintenir un niveau raisonnable de contaminations par le Coronavirus en dépit de quelques lacunes», indiquant que les insuffisances ne sont pas liées au manque de moyens, mais plutôt à «l'accumulation de problèmes dans le secteur de la santé».

Abdelaziz Djerad, qui a longuement écouté les préoccupations des équipes médicales et paramédicales du Centre régional de lutte contre le cancer, a souligné que «le Coronavirus et ses répercussions, a donné lieu à une leçon de solidarité entre le peuple algérien», citant le grand élan de solidarité envers les habitants de la wilaya de Blida, épice de la nouvelle pandémie. Auparavant, le Premier ministre s'était rendu au cimetière des martyrs sur la route de Tazoult, dans la ville Batna, où il a déposé une gerbe de fleur et récité la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des chouhada de la Guerre de libération nationale. Par ailleurs, Abdelaziz Djerad a inauguré, à la zone industrielle Kechida dans la ville de Batna, une raffinerie des huiles usagées de l'entreprise «Sam Industrie», réalisée dans le cadre d'un investissement privé, et qui a été relancée en 2016 après une pause de quelques années.

Le Premier ministre devait se rendre également dans la commune de Fom Toub, relevant de la daïra d'Ichemoul, pour visiter le périmètre agricole Tibikaouine, raccordé à l'électrification rurale et donner le coup d'envoi aux travaux de réalisation d'un forage agricole électrifié. Egalement au programme de la visite : dans la commune de Ouyoun El Assafir, dans la daïra de Tazoult, la mise en service de la tranche d'urgence du projet de renforcement de l'approvisionnement en eau potable de la zone de Oued Abdi à partir du barrage de Koudiat Lamdaouar, lequel englobe 11 communes. A la fin de sa visite, le Premier ministre devait avoir une rencontre avec les forces vives de la wilaya au niveau de la Maison de la culture Mohamed Laid El Khalifa et intervenir également sur les ondes de la radio algérienne à partir de Batna.

L. A.

donné au Premier ministre des explications détaillées sur la rentrée scolaire à Batna, où l'administration du secteur a pris toutes les dispositions pour assurer un retour aux classes «sécurisé sur le plan sanitaire» pour les élèves du primaire aux effectifs estimés à plus de 180.329 dont 32.276 nouveaux inscrits, le tout répartis sur 658 écoles dont trois nouvellement réceptionnées. L'encadrement est assuré, selon la même source, par 7.391 enseignants dont 259 nouveaux parmi lesquels 26 enseignants d'arabe, de français et de tamazigh des écoles normales supérieures et 233 des listes de réserves de 2018. Concernant les opérations de solidarité scolaire, 534 cantines assureront, dès le premier jour de la rentrée, des repas chauds aux écoliers et 352 cars dont 20 nouveaux seront mobilisés pour le ramassage scolaire, est-il indiqué. Selon les mêmes explications, le taux de versement de la prime de solidarité de 5.000 DA a atteint 38,63% et celui de distribution des manuels scolaires 51,49%. Le Premier ministre devait se rendre dans la commune de Fesdis, relevant de la même daïra, pour procéder à l'inauguration et la baptisation de l'Ecole nationale supérieure des énergies renouvelables, de l'environnement et du développement durable de l'Université chahid Mostefa Ben Boulaid (Batna 2), du nom du défunt Dr. Abdelhak Rafik Brerhi, ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Cette école est la seule au niveau national qui assure une formation supérieure, la recherche scientifique et le développement technologique dans les domaines et filières des énergies renouvelables, de l'environnement et du développement durable, en particulier l'électrotechnique, les réseaux intelligents et la métrologie, les énergies nouvelles et renouvelables, l'environnement, la santé publique et l'économie verte. Rappelons que le Président Abdelmadjid Tebboune a adressé ses vœux de réussite pour tous les élèves à l'occasion de la rentrée scolaire 2020-2021 et souhaité à toute la famille de l'éducation plein

REPÈRE

Le taux d'inflation annuel stable à 2% à fin septembre

Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2% à fin septembre dernier, a-t-on appris mercredi auprès de l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à septembre 2020, est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois d'octobre 2019 à septembre 2020 par rapport à la période allant du mois d'octobre 2018 à septembre 2019. La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice de prix du mois de septembre 2020 par rapport à celui du mois d'août dernier, a enregistré une hausse de 1,1%, a indiqué l'ONS. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché un relèvement de 2,2%, résultat de l'augmentation des prix des produits agricoles frais en septembre dernier et par rapport au mois d'août. Ces derniers se sont distingués par une hausse de 4,7%, conséquence de la hausse des prix de certains produits, notamment les fruits frais (+27,1%), les légumes frais (+7,4%), la viande de poulet (+9,8%) et les œufs (+0,5%). Par ailleurs, l'Office a relevé que le seul produit qui a connu une baisse de prix dans la catégorie des produits alimentaires agricoles frais, c'est la pomme de terre qui a reculé de 9,8% en septembre et par rapport au mois d'août dernier. Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont enregistré un léger recul (-0,13%), selon l'ONS. Les prix des produits manufacturés, quant à eux, ont augmenté de 0,5%, alors que ceux des services ont stagné. Les prix des groupes «habillement chaussures» ont connu une hausse de (+1,44%), ceux de l'éducation, culture et loisirs (+1,38%), du groupe de santé, hygiène corporelle (0,21%) et transport et communication (+0,1%). Durant le mois de septembre dernier, les prix à la consommation ont augmenté de 1,4% par rapport au même mois de 2019. Le groupe des produits alimentaires durant la même période de comparaison a, pour sa part, connu une baisse de près de 2%, cette variation est due, essentiellement, à une baisse de - 4,83% des prix des produits agricoles frais, dont notamment la viande de poulet (-23,3%), la pomme de terre (-26,7%), et enfin les légumes frais (-10,2%). Les produits alimentaires industriels ont augmenté de 0,9%, les biens manufacturés (+5,66%) et les services (+0,75%). Durant les neuf premiers mois de 2020, les prix à la consommation, ont connu une hausse de 2,09%, marqués par une légère baisse des biens alimentaires (-0,47%), les produits agricoles frais (-1,60%), alors que les produits alimentaires industriels ont augmenté de 0,65%. Les prix des biens manufacturés ont connu une hausse de près de 5,2% et ceux des services de (2%) durant les neuf premiers mois de l'année en cours et par rapport à la même période en 2019. En 2019, le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2%.

succès dans l'organisation d'une prévention efficace contre l'épidémie.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Rentrée scolaire

Reprise des cours dans des conditions exceptionnelles

Plus de 5 millions d'élèves inscrits dans le cycle primaire ont rejoint, hier mercredi, les bancs de l'école à travers l'ensemble du territoire national après plus de sept mois de vacances à cause de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) qui a imposé la fermeture des établissements scolaires depuis le 12 mars dernier, soit, rappelle-t-on, à une semaine des vacances du printemps dernier. Dans des conditions sanitaires, a-t-on constaté, exceptionnelles, en raison de la propagation de ce virus. Au niveau local, les personnels, tous corps confondus, des écoles, ceux des APC mais aussi et surtout des directions de l'éducation, s'employaient pour assurer une rentrée scolaire sereine.

Si pour les élèves, parés, à l'occasion, de leur plus beaux atours, la joie de reprendre les bancs des établissements scolaires était au rendez-vous, chez les parents, bien qu'ils se soient conformés au protocole sanitaire de prévention mis en place, l'engouement d'antan a cédé la place à la peur, l'anxiété et surtout la crainte à cause de la pandémie du Coronavirus qui a obligé un arrêt des cours pendant sept mois, malgré le retard enregistré sur les programmes. Une chose est sûre est que le protocole sanitaire mis en place pour prévenir la propagation de ce virus risque de raviver la peur et panique chez nombre de parents d'élèves. Dimanche dernier, le ministère de l'Éducation nationale avait dévoilé, les plans exceptionnels de reprise des cours dans les écoles primaires, «en présen-



■ La joie de reprendre les bancs des établissements scolaires se lisait sur les visages des enfants, et mettait en confiance les parents de ces élèves. (Photo: D.R)

tiel» dans la mesure du possible, tout en tenant compte de «la nécessaire» préservation de la santé des élèves et des personnels. Appelant, à l'occasion, les directeurs de l'Éducation (DE), les inspecteurs et directeurs des établissements scolaires à accorder à cette opération toute l'attention nécessaire. Et, a poursuivi la même source, d'élaborer des emplois du temps hebdomadaires adaptables en fonction de la situation de chaque établissement, selon le nombre d'élèves, les groupes pédagogiques, les

locaux et de l'emplacement de l'établissement. S'agissant des écoles primaires travaillant avec un système à vacation unique, celles-ci, détaille la même source, devront opter pour la double vacation (matinée et après-midi), sans alternance en répartissant les élèves en groupes. Et que pour alléger le déroulement des cours, un plan exceptionnel est mis à l'œuvre selon qui, les écoles primaires travaillant avec un système à vacation unique, devront opter pour la double vacation (matinée et après-midi), sans alternance en ré-

partissant les élèves en groupes.

Chaque groupe pédagogique devant être réparti en deux sous-groupes, avec maintien du même emploi du temps pour l'enseignant (arabe, français et tamazight).

Il s'agit également d'adopter le travail par alternance entre les deux groupes tous les deux jours pour une semaine de 5 jours. Et de prévoir une réduction proportionnelle du volume horaire pour chaque matière, tout en se focalisant sur les apprentissages fondamentaux.

Rabah Mokhtari

Réformes de la presse

Belhimer : «La situation héritée a rendu la mise en place des réformes très difficile»

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer a indiqué mardi à Alger que «la désastreuse situation héritée» a rendu les réformes escomptées «très difficiles» à mettre en place, d'où le maintien du cadre institutionnel et constitutionnel en vigueur pour éviter «l'aventurisme».

«Le lourd passif et la désastreuse situation héritée ont rendu, très difficile, la mise en place des réformes, qui ne peuvent sortir du cadre institutionnel et constitutionnel en vigueur», a précisé le ministre lors d'une rencontre-débat sur «La place de la presse dans le projet d'amendement de la Constitution», organisée par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (Onjsa). Afin de concrétiser les réformes escomptées, «nous avons maintenu l'existant pour préserver le cadre pacifique en attendant les amendements à intégrer

dans la Constitution, qui sera soumise, le 1^{er} novembre prochain, à référendum», a ajouté M. Belhimer qui a souligné «l'aventurisme qu'aurait représenté une autre voie avec tous les périls pour le pays».

Evoquant le secteur de la presse, le ministre de la Communication a mis en avant l'attachement de l'État à préserver la pluralité médiatique, «en garantissant l'ordre public interne». Néanmoins, a-t-il expliqué, l'intervention de l'État doit obéir à trois préalables, à savoir, qu'elle soit expressément prévue par la loi et que son objectif revête un caractère de légitimité mais aussi de nécessité dans le cadre d'une société démocratique.

S'agissant des acquis qu'apporte, aux médias, la nouvelle Constitution, M. Belhimer a fait état de quatre principes inédits. Il s'agit de la consécration de la liberté de la presse, sous toutes ses formes, la précision de sa te-

neur, l'interdiction du discours de haine et de discrimination, et l'impossibilité de suspendre l'activité de n'importe quel support médiatique sans décision de justice, a-t-il détaillé, ajoutant que c'est là une protection contre toute forme d'abus ou règlement de comptes. En ce qui concerne les crises auxquelles est confrontée actuellement la presse, le ministre du secteur a estimé que cette situation est le résultat de l'absence d'un cadre juridique. La loi étant «le garant de stabilité», la caution juridique devient «sacrée», notamment lorsqu'il s'agit de mettre fin à des activités anarchiques et garantir une pratique sereine des libertés, a-t-il poursuivi. «Nous avons besoin d'un cadre juridique régissant tous les aspects de ce secteur», et «entreprendre une "algérianisation"» des textes juridiques relatifs, spécialement aux chaînes TV privées.

Djamila Sai

RENTREE

Éducation nationale

La rentrée des classes du préscolaire fixée au 15 novembre

La rentrée des classes du préscolaire est fixée au 15 novembre prochain, a annoncé, avant-hier mardi le ministère de l'Éducation nationale dans une circulaire sur les inscriptions en classes de préscolaire pour l'année scolaire 2020/2021. Rappelant, au passage, l'impératif, comme c'est le cas pour les autres niveaux d'enseignement, de respecter les mesures du protocole sanitaire adopté au titre de la rentrée des classes 2020/2021, arrêtée pour hier mercredi pour le cycle primaire et pour le 4 novembre s'agissant des cycles moyens et secondaires. «Sont concernés par les inscriptions en préscolaire les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015, par ordre de la date de naissance et dans la limite des places pédagogiques disponibles», précise la circulaire ministérielle.

Cette circulaire fixe les modalités d'inscription des enfants concernés par l'éducation en préscolaire ainsi que les conditions d'ouverture de ces classes dans les écoles primaires dans la conjoncture sanitaire exceptionnelle de la Covid-19. «L'ouverture des classes du préscolaire se fait selon la disponibilité des locaux et des éducateurs», lit-on à travers cette circulaire, relevant que la création de ce type de classe ne doit en aucun cas faire l'objet d'une demande de poste budgétaire supplémentaire ou motiver le changement du fonctionnement de l'école primaire vers une double vacation. S'agissant du volet organisation de la scolarisation, le département de Mohamed Ouadjaout a limité le nombre des élèves à 20 enfants par groupe au maximum, et a préconisé le découpage du groupe en deux sous-groupes, en cas de nombre important, en optant pour l'alternance tous les deux jours. Et a exigé la mise en application du même plan exceptionnel adopté pour le cycle d'enseignement primaire. «Il est permis aux enfants de bénéficier du dépistage et du suivi sanitaire offerts par les services de santé scolaire en début d'année, afin de déceler toute forme d'handicap sensoriel, moteur ou mental et de procéder au traitement précocement». Pour ce qui est de l'encadrement des classes du préscolaire, le ministère de l'Éducation nationale dit privilégier les professeurs d'enseignement primaire ayant tendance à une entière disponibilité à travailler avec les enfants en cet âge sensible, ceux pouvant supporter l'activité et le dynamisme des petits et maîtriser les techniques d'animation en classe préscolaire et ceux ayant bénéficié de formation dans l'éducation préscolaire.

R.M.

BRÈVE

Affaire Sovac

Mourad Oulmi condamné en appel à 10 ans de prison ferme

La Cour d'Alger a condamné mercredi l'homme d'affaires et président du groupe Sovac pour le montage et l'importation de véhicules, Mourad Oulmi, à une peine de 10 ans de prison ferme. Il a été jugé en deuxième instance pour «blanchiment d'argent et incitation d'agents publics à exploiter leur influence». La Cour d'Alger a gardé la même peine de jugement en première instance à l'encontre de Mourad Oulmi. Impliqué dans la même affaire, l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia a été condamné à 10 années de prison ferme. L'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Youssi a, quant à lui, été condamné à deux années de prison dont une avec sursis. Le frère cadet du principal accusé, Khidher Oulmi a écopé de 5 ans de prison.

L'ancien P-dg du Crédit populaire algérien (CPA), Omar Boudiab, a été condamné à deux années de prison ferme dont une avec sursis.

Agence

Le PLF 2021 à la croisée des prévisions

L'Etat pêche dans un excès de pessimisme conjoncturel

Ce cadrage semble difficile à réaliser a priori en raison de la baisse catastrophique des réserves de change «évaluées à 45 milliards de dollars», la dévaluation de 5% de la valeur du Dinar et la hausse des déficits publics et de la dette intérieure». Le ralentissement de la production industrielle et le repli des recettes fiscales conduisent le pays à une «relative dérive budgétaire», ce qui ne semble pas le cas étant donné que l'Etat table sur un cadrage budgétaire optimiste. Toutefois, certaines prévisions pessimistes augurent un mauvais présage pour l'année 2021, en absence de perspectives et d'un véritable débat sur la politique monétaire. Cette impasse financière impose un ajustement des dépenses et se concentre sur la correction des fluctuations cycliques de l'activité économique dont l'objectif d'atteindre une certaine stabilité des prix à la consommation, ce qui risque d'être compliqué à cause de l'inflation provoquée par la chute de la valeur du Dinar, sachant que la majeure partie des produits consommés par les Algériens sont importés. En réponse aux enjeux soulevés à l'occasion de la crise sanitaire inédite et économique, l'Algérie a opté pour la prudence dans la définition de ses objectifs de croissance, notamment, variables aussi dits aléatoires tel que le taux du chô-

Le marché économique mondial s'essouffle. Financièrement la situation devient compliquée pour tous les pays du monde. L'Algérie n'échappe pas à cette exception dont un rebond de croissance repose sur les réformes financières attendues dans un contexte macro-économique soutenable et une inflation relativement stable.

mage et celui du Produit intérieur brut (PIB). Ces deux indices sont liés à leur compatibilité avec le marché du travail et celui de l'effort de production. Ce dernier demeure insignifiant jusqu'à aujourd'hui. La situation financière difficile du pays ces dernières années, particulièrement cette année, a soulevé des interrogations quant à la pérennité des décisions ou approches du gouvernement pour soutenir la politique des finances publiques gravement affectée par la conjoncture actuelle. Les dépenses imprévues n'ont fait qu'aggraver le déficit budgétaire et épuiser dans les économies du pays qui s'avèrent impuissantes face à l'accélération de la chute des indices macro-économiques engendrant un véritable malaise social. Pour amortir cette onde de choc, l'Etat tente d'installer une certaine stabilité financière indispensable autant que la stabilité monétaire domestique, dans un marché

libre. Il compte mettre en place un nouveau régime fiscal et financier en accordant plus de crédibilité à ses actions instrumentales. Certaines actions sont déjà mises en place telles que le soutien des établissements de crédit, des sociétés d'investissement, les start-ups, à capital variable, créations de fonds communs et la modernisation des réseaux bancaires et postaux... Il vise, également, à diversifier son économie et s'affranchir des hydrocarbures afin d'avoir une meilleure visibilité sur le marché de change international et surtout trouver des alternatives de financements des caisses de l'Etat, en déprime. Le PLF 2021 prévoit «un prix de référence du baril de pétrole brut à 40 dollars pour la période 2021-2023», avec la «stabilité du prix de marché, mais avec un écart de cinq (+5) dollars le baril par rapport au prix du pétrole qui est attendu à 45 dollars au cours de la même période». Pour rappel, l'Algérie a revu à la baisse son prix référentiel du baril de pétrole à 30 dollars dans la LFC 2020, quant le prix de l'or noir est passé sous la barre des 10 dollars. Certes, il mise sur la prudence, mais aussi prend le risque dans un contexte économique mondial incertain. La base du calcul de la prochaine loi de Finances est préétablie à 40 dollars, en espérant la stabi-

lisation des cours du pétrole à 45 dollars avec la dissipation progressive de la pandémie et le retour de l'activité économique mondiale. Dans ce contexte, «il est attendu à ce que les recettes pétrolières au cours de la période 2021-2023 atteindront 23,21 milliards de dollars en 2021, 28,68 milliards de dollars en 2022 et 26,45 milliards de dollars en 2023 sur la base de 45 dollars le baril comme prix de marché du baril de pétrole brut «Sahara Blend» pendant la période de prévision», a indiqué le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane. Des estimations qui laissent une faible marge de manœuvre à l'Etat qui devra prendre des risques pour exécuter les réformes financières et économiques permettant d'atteindre «à la croissance économique de retrouver une reprise de 3,98% en 2021 après avoir diminué de 4,6% selon les estimations de la clôture 2020», a-t-il plaidé. Certes, il serait difficile de stimuler les effets exogènes et endogènes de la crise sanitaire et financière sur l'économie déjà fragile du pays. Pour ce faire, il faudrait accélérer le rythme de travail, de production et surtout de finance inclusive pour soutenir les opérateurs économiques et maintenir la stabilité sociale.

Samira Takharboucht

COMITÉ

Infrastructures énergétiques

Création d'un Comité de pilotage pour qualifier les sites à risques

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a annoncé, l'avant-hier à Alger, la création d'un comité de pilotage interministériel restreint, dont la mission sera la réalisation d'une cartographie de toutes les infrastructures de stockage, de transport et de distribution, en vue de qualifier les différents sites à risques. Intervenant à l'issue des travaux de la rencontre des directeurs d'énergies de wilayas (DDE), M. Attar a fait savoir que ce Comité de pilotage, regroupant des représentants de plusieurs ministères, aura comme mission principale celle de réaliser une cartographie de toutes les infrastructures de stockage, de transport et de distribution des produits énergétiques en vue de qualifier les différents sites à risques. Selon lui, ce comité de pilotage va étudier tous les documents y afférents à la sécurité des sites, comme elle devra générer des instructions ainsi que des directives en matière de surveillance et de rénovation des infrastructures énergétiques. Suite à une recommandation formulée par les participants à la rencontre des DDE, le ministre de l'Energie a assuré que la question de la protection des ouvrages énergétiques a été prise en charge par l'administration centrale. La création d'une «Police de l'Energie» était également l'une des recommandations des participants à cette rencontre, et ce, pour constater selon eux, toutes les infractions liées aux agressions des ouvrages énergétiques. Ils ont souligné à l'occasion, la nécessité de la révision des textes réglementaires régissant les périmètres de protection des ouvrages énergétiques. Par ailleurs, M. Attar a exhorté les directeurs d'énergie de wilayas à se focaliser sur les projets inscrits dans le programme des zones d'ombre. Rappelant qu'une instruction avait été envoyée par le ministère aux directions d'énergie de wilayas pour effectuer un inventaire des zones d'ombre, le ministre de l'Energie a précisé «que cette action est une priorité et que les projets énergétiques en faveur de ces régions doivent être résolus d'ici fin 2021». «C'est un engagement que nous avons pris auprès du président de la République, Abdelmadjid Tebboune», a-t-il tenu à souligner. En ce qui concerne les facilités en matière des autorisations d'octroi de bouteilles d'oxygène au profit des malades qui souffrent notamment de problèmes respiratoires, le ministre a rétorqué que celles-ci relèvent des préoccupations des responsables locaux et non pas de l'administration centrale. «Il faut arrêter ce genre de demandes. Ce n'est pas au ministre de l'Energie de délivrer des autorisations pour l'octroi des bouteilles d'oxygène. C'est à vous en tant que directeurs locaux de résoudre cette question avec les services concernés», a-t-il ordonné, appelant ces responsables à réduire les «pratiques bureaucratiques».

Manel Z.

Relance de l'économie

L'entreprise ESTEP en difficulté

Qualifiée de l'une des plus fiables du pays depuis des années grâce à l'engagement de ses travailleurs en poste à l'unité de Annaba et Té-bessa, l'Entreprise Est des Equipements Professionnels (ESTEP) une des entreprises de montage des plus fiables du pays est depuis quelques mois confrontée à une crise impliquant le directeur général. Au vu de l'absence d'une quelconque réaction, cela ne devrait pas permettre à cette entreprise économique de participer au Plan de relance économique. Ses effectifs en poste tant à Annaba qu'à Té-bessa observent depuis plusieurs jours des sit-in. Tout en affirmant vouloir redorer le blason qu'ils estiment être terni de leur entreprise, ils revendiquent le paiement de leur salaire qui ne leur a pas été versé depuis le mois de juillet 2020 et sans lequel ils ne peuvent pas prétendre à la couverture sociale. Ainsi, de fiable et crédible avec un personnel de haute compétence dans la gestion, la commercialisation et le montage de produits électroménagers (boulangerie - grande cuisine - chambre froide - pâtisserie et autres équipements) le tout importé de Turquie, ESTEP a amorcé sa chute économique avec des recrutements intempestifs à des postes clés de production et de gestion. Un résultat en déca des compétences des agents dont elle dispose. En deçà, aussi, des nombreuses et importantes commandes d'une clientèle à même de procéder au paiement des factures aussitôt la réception des équipements et des travaux tant à Annaba qu'à Té-bessa. Regroupées, ces deux unités sont composées de quelques 90 agents. Ainsi, de fiable depuis sa création avec des clients fidélisés et une gestion proche de l'efficacité,

ESTEP chutera dans les profondeurs du registre des entreprises industrielles sous tutelle du ministère de l'Industrie. Depuis le mois de juillet, Estep ne répond plus aux aspirations de ses clients. Dont le lot, il y a la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). A elle seule, cette dernière comptabilise plus de cinquante commandes à réaliser en quelques mois. Ce qui n'a pas été le cas. Sous perfusion, ESTEP n'a pas été en mesure de répondre à ses obligations contractuelles depuis plusieurs mois. C'est-à-dire importer, fournir et monter dans les délais prescrits, les équipements commandés. A l'image de la DGSN intéressée par la réalisation de différents projets passés pour, à elle seule, un montant de 500 millions DA. Leur entreprise déstabilisée dès décembre 2019 et des salaires impayés depuis juillet 2020 malgré les nombreuses commandes en souffrance avec un compte bancaire loin de répondre aux exigences des fournisseurs et des salariés, la situation économique et sociale de l'entreprise a atteint le point de non-retour. Ce dernier mardi, notre tentative d'en savoir plus sur cette situation a été ponctuée par une fin de non-recevoir. «Le directeur général est absent», a-t-on répondu à notre démarche pour en savoir plus. Banderolles de revendications en l'air, une cinquantaine de travailleurs protestataires poursuivaient leur sit-in en signe de protestation. La même démarche caractérisait leurs homologues de Té-bessa. Cela dure depuis des jours. Les participants au sit-in appellent le ministère de l'industrie à réagir en mettant un terme à cette situation de faillite. Il faut préciser qu'ESTEP est une entreprise publique qui avait réussi à sortir la tête de l'eau grâce

à la fidélité de ses effectifs. Ils avaient pu attirer de nombreuses entreprises publiques telles celles du groupe Sonatrach, ILEC El Djaïzair et beaucoup d'autres. C'est dire que le registre des commandes avait de quoi assurer l'avenir des 90 travailleurs d'Annaba et Té-bessa. Ce qui n'a pas été le cas avec la mise à l'index de ESTEP par la DGSN pour non-conformité des équipements électroménagers produits par le producteur turc «IMAK». Survenant en parallèle avec le Hirak et le confinement général par la pandémie «Covid-19», la crise s'est aggravée au fil des découvertes de non-conformité des équipements électroménagers turcs. Ils ont été commandés par ESTEP qui devait les monter. «La crise que nous vivons est due au retard que nous a imposé le Hirak ; Il y a aussi le confinement», expliquera le directeur général aux travailleurs inquiets face à leur situation. Pour ces derniers, les fonds nécessaires pour investir dans de nouvelles acquisitions d'équipements ne sont pas disponibles pour espérer remettre rapidement sur pieds l'entreprise au capital social à 100% algérien. De leur côté, les travailleurs en colère n'en démordent pas. Ils ont affirmé : «La mauvaise gestion est à l'origine de l'acquisition des équipements non conformes fournis par la société turque Pimak. Il a également signalé les recrutements d'effectifs inadaptés en contre-partie de salaire mirobolants. C'est ce qui a entraîné notre entreprise à la faillite. Que ce soit à Annaba ou à Té-bessa, les deux unités ESTEP étaient très rentables», diront à l'unanimité des travailleurs protestataires en sit-in devant le portail de l'unité d'Annaba.

A. Djabali

INFO EXPRESS

**Accidents de la circulation
La DGSN lance une campagne nationale de sensibilisation**

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a lancé une campagne nationale de sensibilisation à la prévention et à la sécurité routière sous le slogan «La police ... votre accompagnateur permanent», a indiqué mardi un communiqué de la DGSN. Cette campagne, qui s'étalera jusqu'à la fin novembre prochain vise à «accompagner les usagers de la route (conducteurs, passagers et piétons) et les sensibiliser aux dangers des accidents de la circulation ainsi qu'à tous les aspects liés au respect et à l'application des règles de sécurité routière et à la promotion d'une culture préventive», a précisé la même source. Elle vise également à sensibiliser les citoyens au strict respect et à l'application des mesures préventives pour réduire et lutter contre la propagation du nouveau Coronavirus à la lumière de la hausse enregistrée récemment dans le nombre d'infections, a ajouté la même source. La campagne englobe «la distribution de dépliants de sensibilisation au niveau des points de contrôle de la circulation et des stations de transport, dont le tramway et les gares routières. Ces dépliants portent des explications relatives à la prévention des accidents de la route».

R.R

Accidents de la route/GN

Campagne de sensibilisation en prévision de la rentrée sociale

En prévision de la prochaine rentrée sociale, la Gendarmerie nationale (GN) a lancé une campagne de sensibilisation et de prévention contre les accidents de la circulation sous le slogan «La Gendarmerie nationale vous accompagne pour une rentrée sociale sécurisée», a indiqué mardi un communiqué de ce corps sécuritaire. «En prévision de la rentrée sociale 2020 qui connaît, chaque année, un trafic routier dense notamment au niveau des axes principaux et secondaires, et afin d'assurer une rentrée sociale sécurisée, la GN a lancé une campagne nationale de sensibilisation et de prévention contre les accidents de la circulation, sous le slogan «La Gendarmerie nationale vous accompagne pour une rentrée sociale sécurisée», a souligné le communiqué de la GN. Cette campagne de sensibilisation, lancée le 18 octobre en cours, et qui s'étendra jusqu'au 18 novembre 2020, s'inscrit «dans le cadre de la poursuite des efforts déployés par la GN pour réduire le nombre des accidents de la route, dont le bilan des neuf (9) premiers mois de cette année fait état d'une baisse de 17,10% du nombre d'accidents comparativement aux chiffres de l'année écoulée, accompagnée d'une baisse de 14,90% du nombre de décès et de 21,67% de celui des blessés, le facteur humain étant la principale cause de ces accidents à plus de 91,51%», a précisé la même source.

Agence

Protection civile (Oum El-Bouaghi)

Caravane de sensibilisation sur les accidents domestiques et les cas liés au monoxyde de carbone

Dans le cadre de l'application du programme de prévention sur les différents dangers, notamment à l'approche de la période hivernale, la direction de la Protection civile de la wilaya de Oum El Bouaghi a élaboré un programme riche et varié qui débutera le 25 octobre 2020 et s'étalera jusqu'au 29 octobre 2020.



Le programme dont notre journal a été destinataire d'une copie comportera une multitude d'activités et portera principalement sur des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation qui ciblera les différentes couches sociales contre les accidents domestiques et les cas liés au monoxyde de carbone à travers les plus grands centres urbains de la wilaya. Afin d'inculquer les bases de la culture sécu-

ritaire aux différentes couches sociales et au mouvement associatif ainsi que les méthodes à adopter contre les dangers du gaz, la caravane de sensibilisation qui durera 10 jours a pour objectif principal de mettre fin, ou à défaut, réduire le nombre d'accidents dus au gaz. La caravane sillonnera les villes suivantes : Souk Naamane, Aïn M'lila, Aïn Kercha, Aïn Fakroun, Sigus, Aïn Beïda, F'kirina, Berriche,

Meskiana, Dhalaa, Oum El Bouaghi, Ksar S'bihi et Aïn Babouche. A noter que des expositions et des journées portes ouvertes seront organisées au profit du public à travers toutes les unités secondaires de la protection civile ainsi que l'animation d'une émission radiophonique sur la protection pour se prémunir contre les dangers en cas des accidents et surtout les cas d'asphyxies.

A.Remache

Les parents des enfants autistes réclament le droit à la scolarisation de leurs enfants

Les parents des enfants autistes de tout le territoire national se sont mobilisés grâce aux réseaux sociaux, pour faire enfin entendre leur voix, et surtout leur souffrance à voir refuser à leurs enfants leur droit à l'inclusion scolaire sous diverses excuses, et ce, malgré la circulaire interministérielle ordonnée par l'Etat algérien à travers le ministère de l'Education nationale et le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Celle-ci se basant sur ce qui suit : - La constitution qui consacre le droit à l'éducation et à l'enseignement à tous les enfants algériens ; - La loi d'orientation sur l'éducation n°08-04 du 23 janvier 2008, portant droit à l'éducation et à l'enseignement de tous les enfants algériens, et bien avant la loi 02-09 du 08 mai 2002 relative à la protection des personnes handicapées et leur promotion ; - En application de l'arrêté interministériel du 10 décembre 1998, relatif à l'ouverture de classes spéciales pour les enfants souffrant d'handicaps sensoriels légers (malentendants et malvoyants) dans les établissements scolaires relevant du secteur de l'éducation nationale. - En application de la circulaire interministérielle n° 01 du 03 septembre 2019 comprenant un rappel des mesures et dispositions relatives à la scolarisation et de la formation des enfants aux besoins spécifiques. Pourtant, des milliers de familles algériennes qui comportent en leur sein un (ou des) enfant(s) autiste(s) sont incapables d'inclure leurs enfants dans le système scolaire algérien sous ses deux facettes publique et privée (à l'exception de quelques rares établissements privés nécessitant des moyens financiers hors normes aux parents, puisque ceux-ci sont souvent contraints à payer eux-mêmes, en plus de l'école, un salaire à l'auxiliaire de l'enfant). Plusieurs familles ont été ainsi victimes de manipulations des responsables des établissements scolaires et de la procrastina-

tion des services concernés par l'éducation en Algérie. A cet effet, une pétition a été mise en ligne sur le lien <https://lnkd.in/eqri-U> afin de rappeler aux les autorités algériennes leur responsabilité envers ces citoyens (enfants autistes et leurs parents) fragilisés, désarmés et parfois traumatisés face à l'indifférence de l'administration. Plusieurs enfants ayant dépassé l'âge de la scolarisation, sont toujours à la maison pris en charge par leurs parents uniquement, une vidéo a été partagée pour sensibiliser les autorités mais aussi tous les citoyens, afin de contribuer à l'intégration sociale des enfants, qui est primordiale pour leur développement, leur avenir ainsi que l'avenir du pays car les troubles du spectre autistique cachent très souvent une intelligence et un génie qui pourrait être exploité au lieu d'être étouffé. La scolarisation est un droit et une obligation pour tout enfant ayant atteint l'âge de 5 ans, sans distinction aucune. Les parents des enfants autistes lancent donc un appel de détresse à tous les citoyens algériens, afin de se joindre à eux pour cette cause humaine et nationale, en signant cette pétition dont l'objectif est d'attirer l'attention des autorités algériennes à prendre tous les dispositifs susceptibles de réaliser ce droit et de l'appliquer sur le terrain de manière définitive. Par cette action, ces citoyens algériens soutiennent qu'il est temps que toute discrimination liée à quelque handicap que ce soit ne soit plus admise par les écoles de l'éducation nationale, que l'Etat assure des éducateurs et auxiliaires de vie scolaire spécialisés et formés pour accompagner les enfants autistes dans leur parcours scolaire. Quelques minutes suffiront pour visualiser la vidéo partagée sur les réseaux sociaux et signer la pétition, dans le but de la reconnaissance du droit à l'inclusion scolaire des enfants autistes en Algérie. Voici le lien : <https://lnkd.in/eqri-U>

C.P

Constantine : mise en exploitation «début 2021» de l'extension de la ligne tramway



L'ultime tranche de la ligne d'extension de tramway de Constantine devant être réceptionnée «avant fin 2020», sera mis en service «dès la mobilisation des moyens matériels nécessaires à son exploitation, soit début 2021», a annoncé mardi le wali, Ahmed Abdelhafid Saci. (Photo > D. R.)

La prise en charge de la santé mentale de l'enfant requiert la collaboration de tous



La présidente de l'Organenational de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Cherfi a mis l'accent mardi à Alger sur l'impératif de prendre en charge la santé mentale de l'enfant et de l'adolescent en initiant une action participative intensifiée associant l'ensemble des parties prenantes et la société civile. (Photo > D. R.)

Forger le citoyen de demain en assurant une meilleure prise en charge de l'enfance



Le président du Conseil national économique et social (CNES), Rheda Tir, a mis en avant mardi à Alger, l'impérative prise en charge de l'enfance et de l'adolescence pour forger le citoyen et le cadre de demain.

(Photo > D. R.)

Mascara : Le «système waqf» amené à jouer pleinement son rôle



Le «système waqf» est amené à jouer pleinement son rôle comme soutien aux efforts de l'Etat pour le développement du pays, a indiqué mardi à Mascara le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Youcef Belmechi. (Photo > D. R.)

Nation unies

Le soutien dont jouit le Polisario au Conseil de sécurité irrite le Maroc

Le soutien dont jouit le Front Polisario au sein du Conseil de sécurité irrite au plus haut point le Maroc, qui a lancé via sa représentation à New York, de violentes attaques contre des membres de l'organe exécutif de l'ONU soutenant l'autodétermination du peuple sahraoui.

Dans une récente missive adressée au président du Conseil de sécurité, le représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, s'en est pris à l'Afrique du Sud, l'accusant de devenir soi-disant «l'instrument d'une falsification des réalités» concernant le conflit du Sahara occidental occupé.

L'Afrique du Sud a remis à la présidence du Conseil de sécurité, assurée actuellement par la Russie, une correspondance émanant de la localité sahraouie libérée Bir Lahlou, et signée par le président de la RASD, Ibrahim Ghali.

La lettre d'Omar Hilale, montrait également l'agacement du Maroc face au geste de l'ambassadrice de Timor Leste auprès de l'ONU qui a fait circuler une lettre au contenu émanant de la représentation du Front Polisario auprès de l'ONU. Et renseigne sur l'étendue de l'embarras que suscite le succès de la représentation du Front Polisario aux Nations unies dans la création d'un contact permanent avec le Conseil de sécurité qui est accusé par le représentant marocain, d'«une instrumentalisation politique» à travers de pareilles lettres rédigées par des dirigeants sahraouis. La nouvelle lettre de l'ambassadeur marocain, vient confirmer l'échec des tentatives désespérées du Maroc de dissuader le Conseil de sécurité de



Des manifestants sahraouis réclament leur droit à l'autodétermination.

l'ONU, qui reconnaît le Front Polisario en tant que seul et unique représentant légitime du peuple sahraoui, de traiter avec la représentation du Polisario. En effet, l'Afrique du Sud et le Timor-Leste ont adressé les 7 et 8 octobre 2020 au Conseil de sécurité via leurs représentations respectives auprès de l'ONU deux correspondances comprenant les lettres adressées par le président sahraoui, et le représentant du Front Polisario à l'ONU, approuvées, par la suite, par le Conseil de sécurité de l'ONU comme documents officiels. Cette nouvelle sortie de l'ambassadeur du Maroc, qui n'est pas la première d'ailleurs, révèlent l'ampleur du mécontentement au sujet des messages adressés par le Front Polisario à l'organe onusien, qui mettent à nu à chaque fois des aspects importants de la politique coloniale expansionniste que le régime marocain tente de mettre en œuvre au Sahara occidental. En juillet dernier, le Maroc avait mi

du temps pour digérer l'adoption par le Conseil de sécurité d'une lettre adressée par le président Brahim Ghali, aux Nations unies (ONU), comme document officiel. Il s'agit d'une lettre dans laquelle le président sahraoui a mis en garde contre la propagation de l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19) qui s'est propagé de manière significative en peu de temps dans les territoires sahraouis occupés. Le Maroc s'en est, alors, pris, dans une lettre précédente à la république de Namibie qui a transmis la missive du président sahraoui au Conseil de sécurité.

Des manifestants réclament leur droit à l'autodétermination

Des manifestants sahraouis du territoire libéré, Mehaires, se sont rassemblés dimanche devant le mur de sable au Sahara occidental pour demander aux Nations unies d'organiser sans délai le référendum d'autodétermination et de fermer la brèche d'El Guerguarat créée par le Maroc en violation de l'accord de cessez-le-feu, rapporte l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les manifestants ont brandi des drapeaux sahraouis et scandé des slogans contre l'occupation marocaine. Au cours de leur action ils ont remis une lettre à la Mission des Nations-unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) dans laquelle ils ont fait part «de leur désespoir, impatience ainsi que de leur méfiance quant à la façon avec laquelle les Nations-unies et la Minurso assument leurs responsabilités» concernant la question juste du peuple sahraoui et son droit de décider de son sort en toute «liberté et équité». Dans la même missive, les manifestants ont exprimé leur «regret» quant à «l'échec» de la Minurso d'organiser jusque-là en toute liberté et transparence le référendum d'autodétermination qui devait avoir lieu une année après le cessez-le feu», déplorant que cette mission onusienne ait dévié de sa mission principale qui consiste à organiser un référendum d'autodétermination en devenant un «gardien» du statut quo.

R.I/Agence

Libye

L'Envoyée de l'ONU «assez optimiste» sur la possibilité d'un cessez-le-feu durable

→L'envoyée spéciale de l'ONU pour la Libye s'est déclarée «assez optimiste» mercredi sur la possibilité d'un cessez-le-feu durable après deux jours de négociations entre les parties en conflit, à Genève. Je suis «assez optimiste», a dit Stephanie Williams, représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies et Cheffe de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), lors d'une conférence de presse, sur la possibilité de l'instauration d'un cessez le feu durable. Mme Williams base son sentiment sur l'atmosphère «de sérieux et d'engagement», qui selon elle a caractérisé les premières discussions de la commission militaire libyenne conjointe, représentant les deux parties en conflit, qui ont commencé lundi au Palais des Nations de Genève. Mme Williams a annoncé plusieurs accords concrets comme l'ouverture des principales routes terrestres du pays ainsi que celle de certaines voies aériennes intérieures, qui doivent permettre de soulager la situation très difficile des populations civiles. Confirmée lors du sommet international du 19 janvier 2020 à Berlin, la commission militaire conjointe doit définir les conditions d'un cessez-le-feu durable, avec retrait

de positions militaires. C'est l'une des trois voies poursuivies en parallèle par la Manul, avec le volet économique et le volet politique.

La position de l'Algérie en faveur d'une solution politique réitérée

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a réitéré lundi à Alger la position catégorique de l'Algérie en faveur d'une solution politique en Libye qui exclut le recours aux armes et aux mercenaires. L'Algérie «préconise depuis toujours une solution par des moyens politiques (...) la solution politique veut dire non recours aux armes, non recours aux mercenaires», a déclaré le ministre à la presse peu avant le début des travaux de la visioconférence ministérielle sur la Libye. Le chef de la diplomatie algérienne a relevé que l'Algérie est «l'un des rares pays qui n'envoient ni armes, ni soldats en Libye». Bien au contraire, elle «préfère envoyer ses ingénieurs et ses techniciens pour réparer les dégâts créés par les autres à Tripoli». «C'est le visage de l'Algérie tel qu'il est apprécié par les Libyens», a-t-il dit, soulignant que la position de l'Algérie est appréciée aussi bien par l'Est et Tripoli que par tous les Libyens dans leur diversité.

R.I/Agence



■ L'Algérie en faveur d'une «solution politique» en Libye. (Photo > D.R.)

Palestine

Raids israéliens contre la bande de Ghaza

→Les forces d'occupation israéliennes ont mené mardi deux raids aériens contre la bande de Ghaza, ont rapporté des médias. D'après des sources de sécurité palestiniennes, l'armée israélienne a mené deux frappes, à Khan Younès et Deir el-Balah (sud), sur des positions du Hamas, mouvement de résistance palestinien. La bande de Ghaza a été déjà la cible d'une série d'agressions militaires israéliennes en (2008, 2012, 2014) et malgré une trêve l'an dernier favorisée par

l'ONU, l'Égypte et le Qatar, l'occupation mène sporadiquement des tirs sur le territoire palestinien.

Outre la répression systématique des Palestiniens, l'occupant israélien ne cesse de poursuivre dans la région son plan d'extension au détriment des résolutions onusiennes et du droit international.

Deux millions de Palestiniens vivent dans la bande de Ghaza, langue de terre appauvrie sous blocus israélien depuis plus de 10 ans.

R.I

Côte d'Ivoire : Des observateurs internationaux pour la présidentielle du 31 octobre

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a annoncé qu'elle enverrait des observateurs internationaux en Côte d'Ivoire pour l'élection présidentielle du 31 octobre, ont rapporté mardi des médias. «Nous déployons souvent des missions dans les processus électoraux en cours en Afrique, c'est dans ce cadre que la secrétaire générale de l'OIF (Louise Mushikiwabo) va déployer une mission d'information et de contact ici pour accompagner la Commission électorale indépendante (CEI) dans le processus en cours», a précisé Désiré Nyaruhirira, conseiller spécial de Mme Mushikiwabo. Cette mission aura pour objectif d'apprécier et d'évaluer avec toutes les parties prenantes, à savoir la société civile, les acteurs politiques et les médias pour «voir comment est-ce qu'on peut avoir une élection libre, transparente et démocratique», a-t-il précisé au terme d'une séance de travail à Abidjan avec le président de la CEI, Ibrahim Kouadi-Coulibaly.

«Ce sera une mission d'une dizaine de personnes, composée d'éminentes personnalités du monde francophone, dont des juristes et des experts électoraux», a encore dit M. Nyaruhirira. La Francophonie compte axer son appui à l'observation nationale du scrutin en appuyant la société civile et le Conseil national des droits de l'Homme (CNDHCI). Pour le scrutin du 31 octobre, le Conseil constitutionnel ivoirien a retenu les dossiers de candidature du président sortant Alassane Ouattara (RHDP), d'Henri Konan Bédié (PDCI), de Pascal Affi N'Guessan (FPI) et de Bertin Kouadio Konan (indépendant). Kuibiart-Coulibaly «m'a expliqué en long et en large l'état d'avancement des préparatifs, m'a assuré qu'il ne faut pas avoir d'inquiétudes, qu'il y aura une élection libre et transparente et qu'il est fin prêt pour le scrutin national du 31 octobre», a ajouté Désiré Nyaruhirira.

R.I/Agence

Lettre ouverte

A Monsieur le directeur de l'OPGI de Bir Mourad Raïs

Objet : Rappel

Monsieur le directeur,

Suite à la demande que je viens de vous adresser le 27 du mois en cours, dont copie ci-jointe, je porte à votre connaissance que depuis que j'ai habité mon logement (social) et dont j'ai adressé des lettres aux services concernés qui sont restées malheureusement sans suite à ce jour, et à maintes reprises, afin de trouver une solution à mon problème, car je souffre d'importantes infiltrations d'eau surtout avec les grandes pluies, et cela dure depuis trois années. Je vis un véritable danger, car mes plafonds risquent de s'effondrer d'un moment à l'autre (photos jointes). A chaque fois que je me présente à vos services, OPGI Sidi Hamed, Bab El Oued et OPGI de Bir Mourad Raïs, vos services m'ont

orienté vers cette dernière (Bir Mourad Raïs), et c'est toujours la même réponse qui m'est donnée : on dépêchera une équipe afin de visiter. Mais rien n'a été fait à ce jour. Monsieur le directeur, j'ai effectué des travaux qui m'ont coûté 70 000 DA, mais le problème persiste toujours. Je suis une femme divorcée asthmatique, ainsi que mon fils de même, mon salaire est minable, et j'arrive à peine à joindre les deux bouts. En plus, les locataires placent leurs paraboles tout le tour de la terrasse, et à des heures tardives de la nuit, ignorant le danger que j'encoure, car comme je vous l'ai signalé, j'habite sous la terrasse, et mes plafonds risquent de s'effondrer sur ma tête d'un moment à un autre. Monsieur le directeur, je vous serai gré de bien vou-

loir déléguer une équipe des services concernés afin de me trouver une solution et de voir ce que je suis en train d'endurer depuis toutes ces années. Monsieur le directeur, je n'ai personne d'autre à qui m'adresser, car je suis une femme seule et je n'ai pas sur qui compter, sauf Dieu et Vous, Monsieur le directeur, afin de vous pencher sur mon cas, surtout que la saison hivernale approche. Comptant sur votre compréhension, votre esprit d'équité, et surtout votre grand cœur, je vous prie, Monsieur le directeur, d'agréer l'expression de mon profond respect.

**Madame Ayache Naïma
Haï Feniche Med
T86 N°16 Sidi Hamed
Meftaf wilaya de Blida
MOB. : 058 17 12 85**

Lettre ouverte

A Monsieur le ministre de la Justice

Je viens vous adresser cette demande afin de diligenter une enquête, et me rétablir dans mes droits, car mes enfants (une fille adolescente et les autres en bas âge) m'ont été enlevés et vivent actuellement chez leur grand-mère paternelle, mon mari étant décédé, je possède un logement social, et ces derniers ne cessent de me réclamer pour vivre avec moi car ils sont très mal traités sans raison aucune. Je ne cesse de recevoir leurs appels tous les jours même la nuit me suppliant de les ramener avec moi, se plaignant de leur grand-mère qui les

frappe sans aucun motif. Monsieur le ministre de la Justice, je vous demande de bien vouloir m'aider à récupérer mes enfants afin qu'ils vivent à mes côtés.

Dans l'attente d'avoir une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre de la Justice, l'expression de mon profond respect.

**Madame Bouach Djazia
Cité 2100 Logements Bt 46 N°3
Rahmania – Douéra (Alger)
MOB. : 07 96 62 85 91**

Lettre ouverte

À Monsieur le président de l'APC de Saoula

Objet : Construction d'une usine à proximité de mon domicile

Je viens par la présente, vous adresser un SOS pour la mise à terme du fonctionnement de l'usine construite à quelques mètres de mon domicile (2 ou 3 mètres) dans une zone urbaine non industrielle, ce qui a engendré une atmosphère invivable et amer de toute ma famille, par le vacarme des machines et le bruit insupportable du broyeur mis en place.

En effet, c'est depuis plus d'une année que j'ai procédé à de multiples requêtes aux différentes instances, à savoir la commune de Saoula (lettre et accusé de réception datant du 5/8/2019 et entretien avec le vice-président de l'APC s'appelant Mouh ainsi que plusieurs dépôts de plainte à la brigade de gendarmerie et enfin des lettres adressées au procureur général du tribunal de Boufarik en dates du 9/2019 et 5/10/2020), aucune réponse n'a été formulée par ces instances ni appel, ni visite et ce depuis plus d'une année. Ce que je crains le plus, c'est le passage à l'action de mes enfants qui ont le ras-le-bol de ce vacarme et après les avoir retenus plusieurs fois.

**M. Chouiter Youcef
Haï Mridja (Saoula)
MOB. : 06 55 29 96 00**



Lettre ouverte

À Monsieur le ministre de la Justice

«La scandaleuse spoliation des héritiers Hatraf»

Cette exploitation agricole en proie à des contestations renversantes, a vu, pourtant, un acte notarié en date du 7 novembre 1907, enregistré au rang des minutes de Maître Edouard Vecine Laro, à l'époque notaire à Mascara, suivi d'un second acte (minute) notarié dûment apposé par le même office notarial élisant bureau à Mascara, en date du 31 octobre 1937, suivi de la mention Conservation foncière de Aïn-Turck, Service des archives, a vu des mains expertes brouiller les pistes des actes officiels à des fins occultes. Fort d'un acte de vente en date du 25/5/1991 reçu à l'étude notariale élisant bureau à Frenda, suivi d'un autre acte de transfert de propriété passé le même jour de cette transaction, des démarches seront engagées par le nouveau propriétaire auprès des directions directement concernées par l'enquête sur cet établissement classé catégorie 2 (deux) où pas moins de dix administrations veillent au bon déroulement de cette enquête, si enquête il y a. En effet, la Justice dans cette étrange et incroyable affaire de faussaires et autres présumés complices a vu la Chambre d'accusation en date du 15/9/2013, chapitre 13/00527, volume 13/00468, rendre un jugement ferme contre les diverses parties mêlées à cette affaire de faux et usage de faux sur documents officiels et ce, en vertu des articles 216 et 217 du Code pénal algérien. Dans ce contexte, notons que parmi les héritiers Hatraf, trois personnes, en l'occurrence Mohamed, Kheira et Fatima qui étaient décédés depuis belle lurette, ont vu le vendeur déposer auprès du notaire trois actes de naissance des trois défunt(e)s personnes sans faire mention du décès, ce qui a sans doute induit le notaire en erreur. Plus tard, des ventes actées sur cette terre agricole dans l'indivis, auraient été authentiques et des personnes se sont appropriées l'affaire pour en faire un terrain conquis. Nous demandons une ouverture d'une enquête concernant une décision bizarroïde de création d'une station-service aménagée sur la propriété appartenant aux héritiers 'Hatraf', qui, rappelons-le, est consignée dans l'indivision sous le numéro-664, daté du 16/08/1992, signé par le wali de l'époque (signature humide du directeur de l'administration et des affaires générales). La genèse de l'affaire de la signature de cette décision abusive remonte à une ouverture d'enquête commodo et incommodo initiée par les services de la «DRAG», en date du 13/5/1992 sous le numéro 495, et dont un particulier a bénéficié de cette aubaine en fonction des documents tronqués déposés à la wilaya, où l'acte de vente concocté ne mentionne aucunement l'emplacement des sites cités sur l'acte de vente et l'acte de transfert. Le point noir dans cette affaire demeure la station-service en question dont la compétence juridique et administrative demeure dans le flou le plus absolu. Des individus malintentionnés se sont impliqués dans cette intrigue moyennant «tchipa» et autres «sucreries», au détriment des véritables héritiers légitimes victimes d'une scandaleuse dépossession. La station situé sur la RN6, menant vers la route Saïda, d'une superficie totale d'environ 25 ares répartis sur 17 parcelles divisées sur trois territoires de la wilaya, à savoir : Ghriss, Tizi et Oued Taghia, a vu une complicité débile au niveau de la direction de la réglementation et des affaires générales qui n'a pas tenu compte de l'indivision ou la disposition des lieux de l'implantation pour ce commerce «Stations- Service» (code-604611), n'a pas été clairement traitée par les divers intervenants et autres responsables qui n'ont pas assimilé le volumineux dossier déposé chez les diverses directions pour atterrir chez le wali de l'époque qui a paraphé la décision d'exploitation sans être au courant de ce qui se tissait dans les dédales de certaines directions phares. La direction des services agricoles (subdivision) dans cette affaire a vu sa case réservée à l'enquête commodo et incommodo vierge, c'est-à-dire sans avis ni mention. Incroyable ! Complètement déboussolé mais confiant, j'exhorte encore une fois, les nouveaux responsables de la Justice installés récemment près de la cour de Mascara, à nous aider dans le cadre de la loi afin de restituer notre parcelle de terrain spoliée où a été installé illicitement ce commerce de vente au détail de combustibles liquides et gazeux. Enfin, Monsieur le ministre de la Justice, garde des Sceaux, nous réitérons notre action pour vous demandez de bien vouloir examiner notre dossier qui se trouve actuellement au niveau de la Cour suprême sous le numéro 1244472 daté du 14 mai 2017, et ce, en l'absence du visa du Procureur général (ministère Public), qui a refusé de prendre en charge la cassation du présent dossier. Dont acte !

**M. Hatraf Boudjellel
Douar Ahl El Aouni Ghriss
Mascara**

INFO EXPRESS

Aïn Témouchent

Prévision d'emblavement de 116.000 hectares

Lors d'un entretien en aparté, le directeur des services agricoles (DSA), M. Ghali Boulouar de la wilaya de Aïn Témouchent a indiqué que la campagne de labour-semence de la saison agricole 2020/2021 a été lancée officiellement le 1 octobre de ce mois, coïncidant avec la Journée nationale de la vulgarisation agricole, le coup d'envoi a été donné par le wali d'Aïn Témouchent à partir d'une exploitation agricole gérée en partenariat avec un jeune qui a opté pour l'investissement dans le secteur agricole. Concernant la campagne de labour-semence, le DSA a précisé que la direction a l'intention d'emblaver une superficie de 116.000 hectares répartie comme suit, selon les variétés céréalières : 59.500 ha en blé dur, 17.000 ha en blé tendre, 47.200 ha en orge et 2.310 ha en avoine. En effet, l'opération d'emblavement a débuté dans la zone dite «précoce», à savoir la plaine de Melta située à l'est d'Aïn Témouchent. Au sujet de la superficie irrigable d'appoint, elle représente 2.400 ha irriguée en ressources hydriques et ouvrages mobilisés, et la DSA projette l'extension de cette superficie à 3.000 ha dans le plan quinquennal 2020-2024. Revenant à la production céréalière de la précédente saison, notre source a indiqué que la production a atteint 1.088.000 quintaux, sachant que les docks et silos ont réceptionné uniquement 500.000 quintaux.

Sabraoui Djelloul

Tissemsilt

Une exploration prochaine des capacités hydriques de la région

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki a annoncé mardi, depuis la wilaya de Tissemsilt, le lancement prochain d'une opération d'exploration des capacités hydriques de la région (souterraines et de surface).

S'exprimant lors d'un point de presse en marge de sa visite de travail à la wilaya, le ministre a fait savoir que des spécialistes de l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH) seront dépêchés la semaine prochaine à Tissemsilt pour y effectuer une exploration minutieuse des capacités hydriques de la région (eaux souterraines et de surface). Cette opération permettra d'élaborer un programme pour explorer des eaux souterraines sur une profondeur allant jusqu'à 1000 mètres, a indiqué le ministre, relevant que son département ambitionnait par ces explorations de diversifier les ressources hydriques dans cette wilaya, et sécuriser partant les besoins de la population. Par ailleurs, le ministre a annoncé une visite d'experts de l'Office national de l'assainissement (ONA) qui examineront les modalités de valorisation des eaux usées traitées par les stations de la région, en vue de leur utilisation dans l'irrigation complémentaire. Il a rappelé, dans ce cadre, que ces structures garantissent plus de 7 millions M3 d'eaux traitées non exploitées, et que moins de 5 millions M3 d'eaux conventionnelles étaient utilisées pour l'irrigation



Plus de 30 projets d'alimentation en eau potable ont été alloués à la wilaya.

dans la région. Faisant état du lancement, dans les tous prochains jours, d'une étude de réhabilitation du barrage «Bouzeghza» qui alimente quatre communes de la wilaya en eau potable, M. Berraki a relevé que cette étude, devant être réalisée par des experts cubains en collaboration avec l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), permettra d'accroître les capacités du barrage, très envasé de surcroît, et satisfaire les besoins de la région en eau potable. Par ailleurs, le ministre a fait savoir que la wilaya de Tissemsilt avait bénéficié, dans le cadre de l'amélioration du service public eau, de quatre à cinq projets avec des enveloppes allant de 6 à 80 millions DA. La wilaya a également bénéficié d'un projet important qui sera lancé «dans les jours à venir», en l'occurrence le transfert des eaux du barrage «Meghila» (commune d'El

Ayoune) vers un périmètre agricole de plus de 1000 hectares, a ajouté M. Berraki. Rappelant que plus de 30 projets en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement avait été alloués à la wilaya, le ministre a précisé que plusieurs de ces projets, inscrits en 2016, 2017 et 2018, connaissent un retard de réalisation. «Les entreprises défaillantes seront mises en demeure à l'effet de dynamiser ces projets sous peine de poursuite judiciaires», a-t-il mis en garde. Dans un autre registre,

le ministre a annoncé, lors d'une rencontre avec des agriculteurs et des exploitants de la wilaya, la publication d'une instruction interministérielle devant faciliter la délivrance des autorisations de forage des puits. Grâce à cette mesure, a-t-il expliqué, les cadres au niveau local seront tenus d'examiner les demandes des agriculteurs dans un délai n'excédant pas 15 jours. Lors de sa visite dans la wilaya, le ministre a inauguré la station de pompage numéro 4 du barrage «Derder», inspecté un projet de réalisation d'un réservoir de 500 m3 à Slamena (commune d'El Ayoune), et supervisé les travaux de protection de la ville de Khemisti des inondations. De même qu'il a inspecté les projets de raccordement à l'eau potable de deux groupements ruraux «Ouled Ben Dahmane» (Commune d'Ouled Besam) et «Ouled Mimoun», et présidé une cérémonie de signature de nombre de conventions entre l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux et des micro-entreprises spécialisées dans l'entretien des canalisations, bénéficiaires d'un financement dans le cadre de l'ANSEJ.

R.R/Agence

Relizane

En prévision du Mawlid Ennabaoui, vaste opération de nettoyage

Les membres du collectif de la localité de Aïn Rahma ont lancé depuis la semaine dernière, une opération de nettoyage et de désinfection en prévision de la fête du Mawlid Ennabaoui Echarif. Dans ce contexte, une vaste opération de nettoyage aux quatre coins du chef-lieu communal, en prévision de la fête du Mawlid Ennabaoui Echarif, (Que le salut soit sur lui). Selon les membres du collectif, l'opération va s'étaler sur une semaine et cibler plusieurs sites. Dans sa première phase, elle aura lieu dans les différents cimetières de la localité. Samedi dernier, jour de son lancement, les membres du collectif, épaulés par une dizaine de bénévoles, étaient à pied d'œuvre pour nettoyer les cimetières afin qu'ils soient fins prêts le jour de la fête susmentionnée. Munis de pelles, de pioches, de

râteaux, de fourches et sécateurs, une dizaine de bénévoles s'attellent à débroussailler les allées des mosquées et cimetières, à nettoyer les tombes, collecter les déchets et élaguer les arbres. «Chaque année, nous procédons à une opération de nettoyage des cimetières pour les débarrasser des débris et surtout des herbes sauvages. Nous tenons à renouveler cette opération cette année et allons nous atteler durant deux jours au débroussaillage de toutes les allées et des tombes et aussi à l'élagage des arbres», confie un membre du collectif. Et d'ajouter : «La tâche n'est pas aisée car cette année beaucoup d'herbes sauvages ont poussé et ont envahi les coins et recoins des différents cimetières de la localité.

N.Malik

Sidi Bel-Abbès

Une campagne de sensibilisation sur le bon usage du gaz et les dangers du monoxyde de carbone

L'approche de la saison hivernale qui justifie un usage excessif du gaz, rappelle des tragédies douloureuses de familles complètes décimées par le monoxyde de carbone et des habitats entiers mis en ruine par des explosions. Des scènes horribles de malheur que le commun des gens ne tient à aucun moment revivre, dont les sapeurs-pompiers gardent d'affreuses et douloureuses images et déchirants moments d'émotion, et surtout, éprouvent de grandes responsabilités, vu leur mission citoyenne par excellence. Dans cet optique, une campagne de sensibilisation sur le bon usage de cette matière essentielle très prisée, et le danger que peut causer sur la santé et la vie humaine, vient d'être tracée, en coordination avec la direction de la Sonelgaz, la santé et de la population, l'éducation, la formation professionnelle et du com-



merce. La campagne commence le 14 octobre 2020 et se prolonge sur toute la période hivernale. Il est rappelé que ce tueur silencieux n'a ni odeur ni couleur. Il cause la perte de dizaine de vie chaque année, et prévoit ainsi d'être très vigilant et entretenir une aération mécanique de son habitat. Le citoyen doit inclure dans son quotidien ce réflexe mé-

canique comme une culture pour se sécuriser des dangers de ce gaz toxique mortel. La direction de la PC a fait participer ses unités de Aïn El Berd, Sidi Ali Benyoub, Merine et autres, en compagnie de la société civile pour toucher le maximum de citoyens, en particulier, ceux nouvellement raccordés au gaz naturel.

Djillali Toumi

INFO EXPRESS

Accidents de la circulation 17 morts et 1.263 blessés en une semaine au niveau national

Dix-sept (17) personnes ont trouvé la mort et 1.263 autres ont été blessées dans 1.045 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période du 11 au 17 octobre, selon un bilan hebdomadaire rendu public mardi

par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen où 4 décès et 31 blessés ont été déplorés dans 31 accidents de la route, précise la même source. Concernant les activités de lutte contre la propagation de la pandémie du Coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période, 222 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas afin de rappeler aux citoyens «la nécessité du respect du confinement ainsi que des règles de la distanciation sociale». ■

Annaba

Des barons du trafic de corail tombent dans une embuscade policière

Agissant sur la base de renseignements fiables, les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Annaba, ont tendu une embuscade pour intercepter, au mois d'octobre 2020, un véhicule transportant 12,9 kilogrammes de corail en provenance de la wilaya d'Annaba près de Sidi Salem.

La voiture de marque Renault Campus servait effectivement au transport d'une grande quantité de corail rouge. Les policiers ont trouvé également 334 comprimés de substances psychotropes de marque Prégabiline (Lyrica) et 460 unités de comprimés Extasie de deux couleurs différentes. Vert bouteille et rose. Il faut préciser que le comprimé coûte 3.000 DA. D'autre part 15 morceaux coutant sur le marché 15.000 DA et une feuille de près de 100 grammes qui coûte 15 millions de centimes étaient en possession des trois trafiquants dont deux ont été appréhendés. Une somme d'argent estimée à 210.100 DA a été également saisie au cours de l'opération ainsi que 3 téléphones portables. Le corail récupéré sur les braconniers était arraché par une sorte de herse qui sert à racler les fonds marins. Ce sont des brins de corail ainsi que de petits arbustes, a appris La Nouvelle République hier des responsables de l'opération. Notons toutefois qu'un immense lot de matériels de plongée sous-marine a été récupéré par les services de sécurité de la wilaya dans la première semaine de décembre 2019. Des cabas renfermant des tenues de plongée pour des trafiquants de corail ont été repêchés dans l'oued de Seybouse par des plongeurs de la Protection civile. Soit, 34 bouteilles à air comprimé, 23 sacs étanches contenant des tenues de plongées, des piolets pour détacher le corail pillé des falaises, 2 compresseurs pour remplir les bouteilles, des boussoles, des ceintures de plomb et 2 kilos de corail brut ont été retrouvés aussi. Trois membres d'une bande spécialisée dans le trafic illégal du corail brut ont été traduits en justice et mis derrière les barreaux dans la mi-juillet 2017 par le juge du tribunal de Collo. Les accusés, âgés entre 23 et 41 ans ont été condamnés à 18 mois de prison ferme pour détention, transport et trafic de corail. Les malfrats qui étaient versés dans ce trafic qui rapporte de grosses sommes d'argent ont été arrêtés près du littoral de Ben Zouit dans l'ouest de Skikda en possession de près de 15 kg de corail rouge, a-t-on appris de source sécuritaire. La police a saisi une embarcation à moteur, des équipements de plongée sous-marine et un véhicule où étaient cachés 150 autres petites pièces de corail prêtes à la vente. Décidément, les trafiquants de corail ne baissent jamais les bras devant les services de sécurité et c'est ce qui ressort des dernières déclarations faites récemment



■ Saisie de 42 kilos de corail dissimulés dans la cité de Jilassa à El Kala.

par le chef de la BRI de Annaba. Les policiers ont démantelé, dans la première semaine d'octobre 2016, un important réseau spécialisé dans le trafic de corail activant de l'Est du pays. Une cache qui contenait 6 kilos de corail brute a été retrouvée au niveau de l'oued Seybouse ainsi que 3 embarcations avec des moteurs marins et 30 bouteilles à air. Six membres des trafiquants ont été arrêtés par la police, tous originaires de Annaba et El Taref. Selon les dernières informations recueillies auprès des services de sécurité de la wilaya, la brigade de Gendarmerie d'El Hadjar relevant du groupement territorial d'Annaba a effectué deux opérations distinctes en novembre 2015 sur la rive de Seybouse à Bouchir où les gendarmes munis d'un mandat de perquisition ont pu découvrir une quantité de 88,631 kilos de corail emballée dans des cartons et prêtes à être acheminée vers la Tunisie dans deux domiciles des trafiquants qui activent dans la discrétion la plus totale, informe-t-on. A en croire des sources plausibles, les éléments de la Gendarmerie de la wilaya d'El Taref avaient réussi majestueusement grâce à des renseignements fiables à neutraliser une piste d'un vaste réseau de trafiquants de corail qui opèrent dans les localités de Ben M'Hidi, Oued Bettah, El Marsa, Oued Battah, Cap Rosa et Kala relevant de la zone frontalière algéro-tunisienne. L'opération qui avait été menée en 24 heures, du mois février 2013 quand la brigade d'El Kala avait tendu une sourcière sur la RN-88 de la localité Meleha à deux trafiquants qui étaient à bord d'une Renault Clio en possession de 40 kg de corail. Le mois d'août 2012 une opération qui avait été menée d'une main de maître par le commandement de l'Etat-major avait duré trois jours d'investigations ayant conduit à une importante saisie de 100 kilos de corail rouge, 30 combinaisons de plongée sous-marine, 10 embarca-

tions bien équipées pour ce fructueux trafic discret ainsi que des bouteilles d'oxygènes. La valeur estimée de cette grosse prise avait été évaluée à 10 milliards de centimes, nous a-t-on informé auprès de ces services.

Le corail est une classe d'invertébrés marins ayant pour caractéristique commune un squelette externe calcaire ou corné et protecteur appelé corail. Les vrais coraux secrètent du carbonate de calcium et les récifs coralliens sont surexploités par les pêcheurs. Dans ce volet il faut savoir qu'on pêche les coraux dans le but de les vendre pour en faire des bijoux de valeur. En outre, on se sert des coraux extraits des récifs afin de construire des maisons, des routes et aussi des chaux. Par ailleurs, il convient d'indiquer que ce produit noble contient un écran solaire naturel soit un acide aminé rare. Or, ce dernier existe particulièrement dans les profondeurs du littoral de la zone très riche de la wilaya d'El Taref «El Kala». A cet effet, l'on indique que les matières nobles, à savoir le corail et la bruyère sont exploitées et transformés en multiples produits artisanaux. Cette matière précieuse est notamment localisée tout le long du littoral calois et sa qualité a largement dépassé nos frontières. La raison pour laquelle la ville d'El Kala est appelée la capitale du corail. La matière est localement transformée par la Société méditerranéenne de pêche et de transformation du corail en parures, colliers, bracelets, boucles d'oreilles, bagues, cornes. Cette société exporte ses produits en Italie et aux pays de Golfe. La 2e matière précieuse qui est la bruyère, nommée localement Bouhadad, est exploitée par la SARL Essbassa, une société privée qui était une ex-unité étatique connue mondialement par une variété de 164 modèles exportés en Italie, États-Unis, Espagne et la France. La seconde coopérative « Arts et traditions » est spécialisée dans la sculpture sur la bruyère. A titre illustratif,

nous citerons le socle, le poudrier, le plumier. Selon toute vraisemblance, la mer d'El Kala renferme d'importants gisements coralliens. D'après les indications de la direction de la pêche de la wilaya d'El Taref, l'extraction remonte au début de l'année 1970 jusqu'au mois d'octobre 2000 où elle avait été officiellement interdite par le gouvernement Algérien. En tout état de cause, le corail au large d'El Kala avait subi une exploitation réellement forcenée de plusieurs amateurs aveuglés par le gain rapide et facile en étroite collaboration avec des pêcheurs étrangers, à savoir Tunisiens et Italiens exerçant d'ores et déjà clandestinement sur les côtes algériennes. Devant cet état de fait, la garde côtière avait été renforcée ces dernières années pour protéger cette grande richesse naturelles de ces redoutables exploitants décidés à aller jusqu'au bout de leur trafic. De ce fait de nombreuses arrestations avaient eu lieu durant ces derniers mois dans ce vaste littoral et grâce à la vigilance des brigades de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El Taref, de Ben M'hidi et de Berrihane. Selon certains amateurs questionnés à ce sujet, l'on apprend que le trafic du corail n'a jamais cessé dans le milieu des trafiquants qui activent toujours avec une totale discrétion et dans l'ombre. Il va sans dire que les barons du corail qui avaient pu faire des fortunes en détruisant le patrimoine national utilisent encore des réseaux mafieux dotés de moyens sophistiqués pour l'extraction, le transit ainsi que l'écoulement de la matière précieuse. Il faut savoir que le kilo du corail brut vaut plus de 100 millions de centimes d'après la qualité, souligne-t-on. Une minutieuse et profonde enquête avait été menée dernièrement par les éléments de la police judiciaire de la ville d'El Kala grâce à des renseignements fiables récoltés sur ce trafic qui prend des proportions alarmantes et dans laquelle les investigations des enquêteurs avaient avec un mandat de perquisition délivré par la justice conduit à une importante saisie de 42 kilos de corail dissimulée dans la cité de Jilassa à El Kala. Nous informons de sources policières. Selon nos informations, le présumé auteur est un des trafiquants qui était versé dans ce créneau très rentable, la marchandise récupérée est indiquée-t-on estimée à une valeur de 500 millions de centimes. Connue depuis la préhistoire, le corail était déjà utilisé par les Egyptiens, les Grecs et les Romains pour l'utiliser dans des objets et des bijoux. Au Moyen-Âge, ce précieux produit était aussi un objet considéré comme une croyance pour les Tibétains et les Indiens d'Amérique, pour qui c'était une pierre sacrée qui symbolisait l'énergie de la force vitale, celle qui protège du mauvais oeil. Or, les coraux sont parfois solitaires mais trop souvent, ils forment des colonies. Ainsi, les récifs coralliens naissent de l'accumulation des madrépores et certains sont vieux de 5 5.000 ans. Ils se développent généralement dans les zones peu profondes des mers chaudes. Le corail meurt en dessous de 29 C° et en dessous de 18 C°.

Programme

TF1

12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.40 Petits plats en équilibre
20.55 Alice Nevers
21.05 Alice Nevers
23.05 Alice Nevers

france 2

12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.39 Basique, l'essentiel de la musique
20.45 Envoyé spécial
21.05 6 à la maison

M6

10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.25 9-1-1 - Série dramatique
21.50 9-1-1
22.00 9-1-1
22.55 9-1-1

france 3

06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
19.20 Plus belle la vie
21.05 Et vous, comment ça va?
22.10 Météo
22.50 Le retour du héros
23.45 Suite française

TV5MONDE

20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse

W9

15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider 7
23.20 Encore heureux

CANAL+

16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 Les cahiers d'Esther
21.07 The Head
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story

cine cinéma PREMIER

19.00 Les Indes galantes
19.06 Keepers
20.50 Mea Culpa
22.17 À bout portant

france 5

13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars

TMC

19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 Un plan parfait
23.05 90' Enquêtes

Direct 8

09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after

W9

20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Sherlock
22.35 Sherlock

cine FRISON

16.04 Muse
19.06 Joueurs
20.50 Scènes de crimes
20.50 A Ghost Story
22.19 Sixième sens

arte

19.45 Arte Journal
20.55 Monstre sacré
21.45 Monstre sacré
22.35 Monstre sacré
23.25 Monstre sacré

EUROSPORT

17.45 Eurosport News
18.30 Epreuve dames
19.00 Epreuve messieurs
19.55 Eurosport News
20.00 Open d'Angleterre 2020
23.45 Eurosport News
23.50 Tournoi de tennis de Saint-Petersbourg 2020

Sélection



Ciné Premier - 22.17
À bout portant
Thriller de Fred Cavayé

➔ S'il ne sort pas un truand sous surveillance policière de l'hôpital où il est aide-soignant, Samuel peut dire adieu à sa femme, Nadia, enceinte de leur premier bébé. Il ne dispose que de trois heures. Hugo Sartet, un truand blessé par balle, est poursuivi par deux hommes.

Ciné Premier - 20.50
Mea Culpa

Thriller de Fred Cavayé

➔ Pour sauver son fils témoin d'un meurtre, un ancien flic affronte des truands de gros calibre. Son ex-équipier rejoint son combat.



Ciné Frisson - 20.50
A Ghost Story

Film fantastique de David Lowery

➔ Une femme veut retourner vivre en ville, tandis que son époux aime la quiétude de leur vieille maison perdue dans une campagne silencieuse et brumeuse.



CHRONIK par Herbé

MELANGE SCIENCE-FICTION ET ACTION

«Abyss» est un très bon film de science fiction de James Cameron. L'histoire se déroule dans une station de forage sous-marine dirigée par Ed Harris et Mary Elizabeth Mastrantonio. Un jour un commando de la marine américaine débarque dans la station pour demander de l'aide aux foreurs. Un sous-marin s'est mystérieusement échoué dans les profondeurs sous-marines pas très loin de la station. Mais tout ne va pas se passer comme prévu quand le lieutenant va vouloir ramener à bord de la station les ogives nucléaires du sous-marin, ce qui aura pour conséquence de détruire une partie de la station. Et comme si cela ne suffisait pas, ils vont être confrontés à des phénomènes paranormaux mystérieux...

Quelques années après les succès de «Terminator» et «Aliens» le réalisateur James Cameron revenait avec «Abyss», un huis clos sous-marin d'une redoutable efficacité. L'histoire est vraiment prenante et captivante et nous tient en haleine du début à la fin... pas mal de suspense, de tension, d'action et de rebondissements. Ce film est un bon mélange de science fiction, d'action, de thriller et de drame. Le suspense est bien mené tout le long du film tout comme l'action avec quelques bonnes scènes d'actions prenantes, spectaculaires et assez originales. Même si le film contient des passages un peu plus lent par moment, ils ne sont jamais ennuyeux, on reste captivés. Cette histoire de huis clos sous-marine est assez originale même si l'histoire à quelques ressemblances avec des films comme «Rencontre du 3^e type» mais la ressemblance est assez légère. Le film en plus d'être un très bon thriller sous-marin est également un superbe voyage au fond des océans avec des superbes séquences sous-marines qui nous en mettent plein la vue. On s'évade avec grand plaisir au fond des abysses. On a également droit à des moments merveilleux et envoûtants dans les abîmes en découvrant un énorme vaisseau spatial extraterrestre. La réalisation de James Cameron est superbe et les effets spéciaux sont très bons et révolutionnaires pour l'époque avec l'une des premières utilisations en images de synthèse pour donner vie à l'entité extraterrestre liquide. On sent qu'avec ce film, James Cameron a essayé plusieurs choses qu'il exploitera totalement dans ses prochains films comme «Terminator 2», «Titanic» et «Avatar».

CULTURE-PLF 2021

PROPOSITION DE CLÔTURE DE 3 COMPTES SPÉCIAUX POUR LE SECTEUR

Le projet de Loi de finances (PLF) 2021 présenté, lundi, devant la commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), propose la clôture de trois comptes d'affectation spéciale au secteur de la Culture. Le Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographiques (Fdatic), le Fonds national du patrimoine culturel et le Fonds national de préparation et d'organisation de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» sont concernés par cette mesure, selon les termes de l'article 166 de ce projet de loi.

R. C.

TNA

LE THÉÂTRE BRITANNIQUE S'INVITE EN DIFFUSION VIRTUELLE

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) s'ouvre, jusqu'au premier novembre prochain, sur le théâtre britannique avec une programmation virtuelle de plusieurs pièces de référence, appartenant au répertoire universel du 4^e art.

Pas moins de sept pièces de théâtre célèbres seront diffusées durant 12 jours sur la chaîne YouTube du Tna, une programmation passée au mode virtuel suite à la pandémie de la Covid-19 qui a paralysé toute activité artistique réelle et contraint les différents organismes culturels à transférer leurs manifestations sur la toile.

Le public pourra ainsi se connecter au média social du TNA, pour se divertir et apprécier de 18h à 2h tous les jours, les pièces, «King Lear» (RSC Education Royal Shakespeare Company), «My Light Shines On» (Celebration of Festival City), «Death of Hunter» (Rolf Huchhuth Full Play), «Romeo and Juliet», «Letters to Anne of Green Gables» (Bethany Lutheran College), «My Light Shines on Ghost Light» (Hope Dickson Leach National Theater of Scotland) et «Cristmas Card».

R. C.

Gestion de l'après Covid-19

Appel à un nouveau modèle de soutien à la Culture

L'Unesco accueille mercredi un débat de haut niveau sous le thème, «Célébration de 15 années de diversité et de créativité», destiné à étudier les différentes politiques et modèles économiques susceptibles d'apporter un soutien à la diversité culturelle pour mieux résister aux conséquences post pandémiques attendues, indique-t-on sur le site électronique de l'organisation onusienne.

Cette grande réunion qui entre dans le cadre de l'activité du mouvement culturel mondial, «ResiliArt» va célébrer trois grands anniversaires, celui de la création du Fonds international de la diversité culturelle (FIDC) en 2010, de la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (Convention 2005) et celui de la Recommandation de l'Unesco sur la condition de l'artiste (Recommandation de 1980).

Ces «outils» représentent autant de feuilles de route mises à la disposition des faiseurs de politiques et des professionnels de la Culture dans le monde entier, précise l'Unesco, ajoutant que ces mêmes outils ont permis des échanges de connaissances et créé des opportunités de formation à l'endroit des partenaires des pays du sud, dans le but de soutenir les secteurs culturels naissant dans cette région.

Les mesures de fermeture des espaces culturels continuent de menacer les moyens de subsistance des professionnels de la Culture, dont la plus part ne bénéficient pas des protections de la sécurité sociale et du filet économique, ce qui rend ces



outils plus que jamais nécessaires. Ce débat important réunira entre autres, la Norvégienne, Deeyah Khan, ambassadrice de bonne volonté et de la liberté artistique et créative de l'Unesco, le cinéaste et producteur marocain, Nabil Ayouch, la comédienne canadienne, présidente de la Fédération internationale des acteurs, Ferne Downey, le chanteur de rap sénégalais, Didier Awadi et l'écrivaine anthropologue et poète costaricienne Shirley Campbell Barr.

Lors de ce grand débat, les participants, forts de leurs expériences riches en enseigne-

ments, examineront la possibilité de mûrir un nouveau système économique, censé donner plus de résistance au secteur de la création, tout en tenant compte des besoins et de la nécessité de renforcer le statut des artistes et des professionnels de la Culture.

La crise actuelle impose des réponses concrètes à des questions fondamentales, telles celles relatives à la nécessité pour les artistes de jouir, d'une protection sociale (sécurité sociale), la liberté artistique de créer, un salaire décent et équitable, un financement spécial pour l'activité artistique, autant

de mesures et de principes fondamentaux consacrés par la Recommandation de 1980, la Convention de 2005 et le FIDC, rappelle l'Unesco.

Ce débat de haut niveau qui entre dans le cadre du mouvement ResiliArt de l'Unesco - lancé le 15 avril 2020, Journée mondiale de l'Art -, consiste en une série de débats virtuels avec les artistes et les professionnels de la Culture, dans le but d'une plus grande prise de conscience face à l'incidence de la crise sanitaire de la Covid-19 sur la création et l'industrie culturelle.

R. C.

«To the lake»

La série russe qui avait prédit la Covid... en pire

C'est une série télévisée russe qui connaît un succès retentissant à l'international, et son sujet y est sans doute pour quelque chose. Les personnages sont confrontés à une pandémie foudroyante et sont obligés de fuir Moscou pour échapper à la maladie. Toute ressemblance avec le Covid-19 est totalement fortuite, puisque «To the lake» a été réalisée et diffusée en 2019, avant que le virus ne fasse le tour du monde.

Au petit jeu des ressemblances, le premier épisode de To the lake réserve quelques surprises : un virus mortel circule avec une vitesse foudroyante et bouleverse la vie des Moscovites, obligés de porter des masques et de se confiner.

Très vite cependant, la fiction dépasse la réalité et la série

va bien au-delà de ce que nous vivons avec la Covid-19. Les autorités sont totalement dépassées, et le chaos s'installe à Moscou et dans toute la Russie. Un petit groupe de Moscovites tente alors de fuir la ville et de gagner un lac perdu dans le Nord, en Carélie. Ils mettront huit épisodes pour y parvenir (ou pas). Basée sur l'intrigue de Vongozero, un livre russe publié au début des années 2010, la série a été tournée avant le début de la pandémie de Covid-19 - et les auteurs n'imaginaient pas une seconde que leur point de départ narratif serait «rattrapé» par la réalité dès la diffusion des premiers épisodes en décembre 2019.

La série connaît un vif succès en Russie, mais la consécration internationale n'intervient qu'en ce mois d'octobre 2020,

avec sa diffusion sur Netflix. Car le succès est aussi foudroyant que le virus mystérieux qui fauche les personnages : selon l'agrégateur Flixpatrol.com, la série figure déjà dans le Top 5 des programmes les plus visionnés par la plateforme américaine.

Deuxième saison

Pour diffuser «To the lake», Netflix aurait déboursé 1,5 million de dollars selon le journal *Kommersant*, ce qui est un record pour une série russe. La plateforme américaine a certainement voulu enrichir son offre à l'occasion du lancement cet automne de sa version russe. Mais elle a également misé sur une série de qualité dont le sujet ne pouvait qu'intégrer.

Coup de pouce supplémentaire, le maître du suspense

Stephen King a lui-même encensé la série sur Twitter. Il est vrai que «To the lake» présente toutes les qualités d'une série accrocheuse, bien rythmée, avec des paysages époustouflants et des acteurs russes remarquables (certains reconnaîtront la formidable Maryana Spivak, vue dans Faute d'amour, d'Andreï Zviaguintsev et dans la série française Le Bureau des légendes).

Avec le succès remporté par To the lake, sans précédent pour un programme russe, la suite sera évidemment très attendue. Interrogés par le site Meduza, les auteurs avouent avoir été obligés de tenir compte de leur propre expérience et de ce qu'ils avaient eux-mêmes vécu durant le confinement, pour l'écriture de cette deuxième saison.

D. V.

Zdravko Logarusic (Zimbabwe) «Nous ne craignons pas l'Algérie»

→ Le sélectionneur national du Zimbabwe, Zdravko Logarusic, entièrement satisfait de la progression de son équipe au cours des dernières semaines, a assuré dans une déclaration à la presse qu'il «ne craint pas d'affronter l'Algérie» au mois de novembre prochain, dans le cadre des 3^e et 4^e journées de qualifications à la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021).



■ Le sélectionneur national du Zimbabwe, Zdravko Logarusic. (Photo : D. R.)

«Il ne fait aucun doute que la sélection algérienne soit une bonne équipe. Ils sont d'ailleurs champions d'Afrique en titre, et il est donc évident que les affronter ne sera pas chose facile. Cela dit, nous ne devons pas les craindre pour autant», a-t-il indiqué dans une interview au journal *The Standard*.

«Certes, pour certains de nos joueurs, la tentation de se concentrer sur les joueurs vedettes de la sélection algérienne sera probablement très grande, car leur talent inspire la crainte», a anticipé Logarusic, mais

d'après lui, «les joueurs algériens forment un groupe, et c'est en tant que tel que nous allons les affronter. A partir de là, nous ne devons plus les voir comme des individus, mais plutôt comme une équipe, dans son ensemble», a-t-il expliqué.

L'Algérie est en tête du classement du groupe «H», avec un total de six points, après des victoires sur la Zambie (5-0) et le Botswana (1-0), alors que le Zimbabwe n'en compte que quatre, après un nul contre les Zèbres (0-0), et une victoire en déplacement contre les Chipolopolo (2-1).

C'est tout de même la sélection algérienne qui semble favorite à la veille de cette double confrontation du

mois de novembre, surtout après le bon visage qu'elle a montré pendant les matches amicaux de la trêve internationale, respectivement contre le Nigeria (1-0) et le Mexique (2-2). De son côté, le Zimbabwe n'a pu faire que match nul (0-0) dans une rencontre organisée à la hâte avec le Malawi, et pendant laquelle l'entraîneur Zdravko Logarusic avait utilisé un groupe de fortune.

«Beaucoup de joueurs titulaires n'étaient pas disponibles pour ce match contre le Malawi, mais ceux qui ont joué ont fait preuve de caractère, compte tenu du peu de temps que nous avons passé ensemble et j'espère que la prochaine

fois, nous pourrions mieux faire», a-t-il souhaité. Le technicien croate a conclu en rappelant qu'en football «tout est possible» en ajoutant qu'il «n'y a pas d'équipe sans défis». Selon lui, «le Zimbabwe doit rester positif» et faire tout ce qui est en son possible, au moins pour «remporter une victoire à domicile» avant de défendre crânement ses chances lors des duels suivants.

Le sélectionneur des Warriors dit, en effet, être ici pour obtenir des résultats suffisamment probants, pour permettre à l'équipe de se qualifier à la CAN-2021 décalée à 2022 au Cameroun.

R. S.

EN DEUX MOTS

Ligue 1 : USM Alger-US Biskra en amical le 25 octobre

L'USM Alger affrontera l'US Biskra en match amical le 25 octobre (14h), dans le cadre de sa préparation de pré-saison, a annoncé mardi le club algérois de Ligue 1. «La rencontre se disputera à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration de Aïn Benian (Alger)», précise l'USM Alger. Les Rouge et Noir, dont c'est le premier match amical de préparation, abordent ce mardi son 7^e jour de préparation à Mostaganem (Ouest), où le staff technique a considérablement augmenté la charge de travail, en traçant un programme tri-quotidien. L'USM Alger et l'US Biskra préparent la nouvelle saison 2020-2021 dont le coup d'envoi sera donné le 28 novembre prochain.

MCO-licence professionnelle

Nouveau délai accordé pour compléter le dossier

→ La direction du MC Oran s'est vue accorder un dernier délai de deux semaines pour compléter son dossier de demande de licence professionnelle auprès de la direction de contrôle et de gestion des finances relevant de la Fédération algérienne de football, a-t-on appris mardi de ce club de Ligue 1.

N'ayant pas réussi à compléter le dossier lors du rendez-vous de dimanche après l'avoir déposé une première fois le 8 octobre, le président du MCO, Tayeb Mahiaoui, a obtenu l'accord de la DCGF, que dirige Réda Abdouche, pour reporter à nouveau l'échéance, a-t-on précisé de même

source. Depuis sa désignation à la tête de la Société sportive par actions du MCO en août dernier, un poste resté vacant depuis la démission d'Ahmed Belhadj en juin 2019, Mahiaoui a entamé une course contre la montre pour se soumettre aux nouvelles règles érigées par la FAF pour l'obtention de la licence du club professionnel.

Le boss oranais bute néanmoins sur l'indisponibilité des bilans financiers des présidents qui se sont succédé ces dernières années à la tête de la SSPA du club phare de la capitale de l'Ouest. L'organisation, dans les plus brefs délais, d'une assemblée générale

des actionnaires est plus qu'indispensable pour approuver les bilans en question qui sont en phase de préparation, informe-t-on encore.

Outre cette mesure, le dossier réclamé par la DCGF, qui comporte en tout 19 documents, exige de la direction du MCO, la signature d'une convention avec son homologue du Club sportif amateur, détenteur du sigle et des couleurs. Ce dernier, que présidait Mahiaoui avant sa désignation aux commandes de la SSPA, est censé organiser à son tour ses assemblées ordinaire et électorale pour

permettre la signature de la convention en question, souligne-t-on.

Sur un autre plan, l'équipe première du MCO, sous la houlette de son nouvel entraîneur le Français Bernard Casoni, a reporté à samedi prochain l'entame de son stage d'intersaison à Tlemcen.

Mais avant de se rendre dans la ville des «Zianides», les «Hamraoua» disputeront vendredi leur premier match amical dans le cadre de leurs préparatifs pour la nouvelle saison, face à la sélection nationale de la police au stade Ahmed-Zabana d'Oran. ■

OGC Nice

Atal reprend l'entraînement collectif

→ L'international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, a repris mardi l'entraînement collectif avec le groupe, à la veille du départ de l'équipe pour l'Allemagne en prévision du match d'Europa League contre Leverkusen, a indiqué le club azuréen sur son site officiel. Après avoir travaillé individuellement tout au long de la semaine en raison d'une blessure à la cuisse, le latéral algérien a retrouvé comme prévu ses coéquipiers mardi en participant à la séance collective.

Le prochain entraînement des coéquipiers d'Hicham Boudaoui est prévu mercredi, à 16h, à la BayArena de Leverkusen, à la veille du 1^{er} match

de la phase de poules d'Europa League qui aura lieu jeudi à 17h55. Le latéral droit des «Verts», titularisé par l'entraîneur Patrick Vieira lors de la défaite fin septembre face au Paris SG (3-0) en championnat, avait dû quitter le terrain en seconde période (65'), touché à la cuisse, lui qui s'était déjà absenté 279 jours en raison d'une blessure au genou contractée le 7 décembre 2019.

Le défenseur algérien de 24 ans revenait d'une autre blessure aux ischio-jambiers, contractée fin août, qui l'a éloigné des terrains près d'un mois. ■

ES Sétif

Quatre matches amicaux entre le 21 et le 30 octobre

→ L'Entente Sportive de Sétif (ESS) a annoncé mardi que dans le cadre de sa préparation d'intersaison, elle disputera quatre matches amicaux, entre le 21 et le 30 octobre courant, dans trois wilayas différentes.

Le premier match, qui l'opposera à la 5^e Région Militaire, a été programmé hier mercredi, à 15h, au stade Ben Abdelmalek de Constantine, alors que le second match, contre le Nasr Hussein Dey, aura lieu le samedi 24 octobre, à 15h, au stade du 19-Mai 1945 de Annaba. Après quoi, l'Aigle

noir rentrera au bercail, où il accueillera la Jeunesse Sportive de Skikda, le mercredi 27 octobre (15h), dans son antre du 8-Mai 1945, avant de conclure cette série de joutes amicales le vendredi 30 octobre, à 15h, face au NC Magra, également au stade du 8-Mai 1945.

Après le travail physique, l'ESS est en train d'aborder la phase pré-compétitive, pour peaufiner sa préparation en prévision du coup d'envoi de la nouvelle saison, prévu le 28 novembre prochain. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44 / 6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.** Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar** Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

OGC Nice
 Atal reprend
 l'entraînement collectif

le match à suivre

**Zdravko Logarusic
 (Zimbabwe)**
 «Nous ne craignons pas
 l'Algérie»

football

ES Sétif
 Quatre matches amicaux
 entre le 21 et le 30
 octobre

Omar Betrouni

«Belmadi est une référence pour notre football»

→ **Passionné du football depuis son très jeune âge, l'ancienne star du Mouloudia d'Alger et de l'équipe nationale Omar Betrouni mesure aujourd'hui ce qu'il a donné au football et ce que le football lui a donné. Des titres réalisés avec le MCA, dont trois Coupes d'Algérie, la 1^{re} USMA - MCA.**

Le 2^e Coupe contre le MO Constantine (2-0) et enfin contre l'USMA (4-2) au stade 5-Juillet. D'autres trophées viennent enrichir ses étagères footballistiques. Il s'agit de la 1^{re} Coupe du Maghreb contre le Club Africain en finale (1-0). La 2^e Coupe du Maghreb en Tunisie en finale avec le FUS du Maroc, et une médaille d'or historique acquise avec l'EN, à l'occasion du match contre l'équipe de France, jouée lors des Jeux méditerranéens de 75. C'est lui qui était l'auteur du but victorieux face aux Bleus en finale. Le brassard de capitaine d'équipe nationale, qu'il portait n'est pas quelque chose qu'on impose et qui fait qu'un joueur devient leader. C'est sa capacité à être un guide dans la durée qui fera que le groupe le choisira naturellement. Omar Betrouni détient un joli palmarès, et a réussi une pleine carrière sportive et demeure toujours à l'écoute du football national.

La Nouvelle République : J'aimerais tout d'abord commencer cet entretien par la 4^e finale que le MCA avait disputée en 1971 contre l'USMA au stade 20-Août ?

Omar Betrouni : Vous me faites rajeunir. Si j'avais terminé ma carrière sans avoir eu dans mon CV, des trophées ou des victoires, j'aurais certainement eu un goût d'inachevé. D'autres rencontres défilent encore dans mes pensées et qui me permettent aujourd'hui d'être fier du travail accompli sur les terrains. Celui face à l'USMA en fait partie. Un beau match plein de technicité et de spectacle. Une finale à revivre.

Comment Betrouni s'est-il attaché au football ?

Tout a commencé au collège de Notre Dame d'Afrique à la fin des années cinquante.

Joueur minime ?

Non pas du tout, en cette période on parlait de «Poussins».

Et l'entraîneur, c'était qui ?

J'avais comme entraîneur Idzou, de 59 à 60. Mon oncle Kayas Mohamed qui faisait de l'athlétisme a été pour quelque chose si je suis footballeur. De 60 à 62, c'était le silence. Pas de rencontres de football. Et ce n'est qu'en 1962 que nous avons joué un match amical entre le MC Alger et Hamam Lif à Saint-Eugène. Nous avons été convoqués pour jouer en ouverture. Et ce jour là, à ma grande surprise, on me met de côté alors que les autres étaient titularisés. L'entraîneur s'est justifié en me disant tout simplement que je suis 'trop petit, trop frêle'. Djazouli, le dirigeant, voulait me tester et insista pour que je joue en seconde mi-temps. Il dira à l'entraîneur 'c'est le dernier, il faut l'essayer'. Résultat des courses, ils découvrent que j'avais du talent.



■ Omar Betrouni, la coqueluche du MCA et des Verts des années 70. (Photo > D. R.)

On perdait 1-0 en première mi-temps. Et à la grande surprise, c'était moi qui égalisa. Les ovations fusaient de partout. Depuis, c'est l'envol vers les grandes compétitions.

Un coup de manivelle pour votre vie footballistique ?

Ah oui, et comment puisque depuis tous les entraîneurs qui se sont succédés au MCA, dont Foula, Hahad, Khabatou, Lemoui, Saïd Heddad, El Kamel, m'ont toujours porté sur la liste des joueurs seniors retenus, et ce, malgré mon jeune âge. Je profite pour évoquer le 10^e tournoi international juniors de Roubaix en 1966 avec les grands joueurs du moment Allili, Taouti, Kaoua, Sellami, Koffi, Mokrani, Zerouk, Chaoui, Hadeff, Ghomari Fellah... Un tournoi qui fut pour moi une autre pièce à conviction pour les entraîneurs.

Revenons, si vous le voulez bien, à votre première participation dans la course à la CAN ?

Ma première c'était contre la Guinée au Maroc. Pour cette confrontation, il y avait Haddeff, Hacène Lalmas, Ouchene, Abrouk, Beloucif, Messaoudi Kalem, Dali, Seridi...

Nous avons fait match nul 1-1 à l'aller, puis au retour, je n'étais pas dans le coup. Nous avons perdu bêtement (4-0). Mais le groupe était bien soudé. Nous n'avions pas d'infrastructures sportives qui nous permettraient de nous regrouper et préparer sérieusement nos rencontres internationales. Notre objectif était de réaliser des scores qui feraient du football national une véritable référence.

Il y avait aussi 73 et 74 ?

Oui, les éliminatoires de la Coupe d'Afrique. Contre le Maroc au premier tour. C'était une grande équipe. Nous avons réussi à nous imposer en infligeant une défaite aux amis marocains (3-1) à l'aller. Le match retour joué à Casablanca n'a pas été meilleur puisque éliminé sur un score lourd de 3-0 (après prolongation).

Et 75 ?

Vous voulez parler des Jeux méditerranéens. Oui, c'était une autre belle histoire. J'avais le brassard de capitaine d'équipe, et lors de cette complétion, on avait à faire à des équipes très costauds. Je citerai la Tunisie, la Yougoslavie, l'Égypte... mais nous avons fait un excellent bou-

lot. A titre de référence, cette victoire contre les Pharaons et je me rappelle c'était Draoui qui avait inscrit le but.

Vous êtes arrivés en finale après...

Devinez contre qui ? La France. Une équipe qui se disait championne avant l'heure. Et pour nous, c'était un match un peu spécial pour diverses raisons. Pas question de perdre cette finale qui se jouait en plein ramadhan, ce qui pesait sur nos jambes. La mi-temps était sifflée sur le score de 2-1 en faveur des Bleus. Le défunt président de la République Houari Boumediene qui avait assisté à la première mi-temps, n'était pas très content. Il était très déçu, même après ce score (2-1). Alahoum s'était entretenu avec lui, le message était clair 'pas question que la Marseillaise soit jouée au stade 5-Juillet. On a ouvert les Jeux avec Qassaman. Ils se termineront avec l'hymne national'. J'étais capitaine. Avant le coup d'envoi, on s'est juré de mettre le paquet pour venir à bout de cette équipe. La tension monte, le stress nous dévorait, les minutes s'effaçaient, il ne restait qu'une poignée à jouer, le Président quitte la tribune officielle, mais à quelques pas de la porte de sortie, près de 100 000 supporters faisaient exploser les tribunes de joie. J'ai répondu sur le terrain au Président en inscrivant ce but victorieux qui laissera place à Qassamène, et non à la Marseillaise. «Je me souviens qu'en guise de prime, nous avions reçu un carnet CNEP 'garni' de 2 000 DA ! Mais plus que l'argent, la communion avec les gens dans la rue n'avait pas de prix. Ce qui prouvait que ce n'était pas du tout l'argent qui attirait, au contraire mais gagner, remporter des trophées, faire plaisir aux supporters algériens et à nous-mêmes, c'était cela notre objectif.

La CAN-2022 est proche. Belmadi a réussi à décrocher la seconde étoile africaine, pensez-vous que la 3^e est possible ?

Pourquoi ne réussira-t-il pas la troisième ? Il est vrai qu'avant l'Égypte, je disais à vos confrères qu'il lui serait difficile de réussir, et bien aujourd'hui, je fais mon mea-culpa. Cependant, il aura quelques difficultés à former son équipe au regard du changement qui s'annonce. Des joueurs ayant atteint la limite d'âge doivent laisser la place à une nouvelle génération. Mais il saura mettre en scène les meilleurs du moment, les lancer selon sa méthode, bien entendu. Il a trois

équipes au sein desquelles il pourra puiser ce dont il a besoin. Belmadi est un technicien hors paire, nous lui faisons confiance tant en CAN qu'en Coupe du monde.

Y aura-t-il, selon vous, de nouveaux joueurs locaux en sélection ?

Vous connaissez tout, peut-être mieux que nous qui sommes des footballeurs. De quels joueurs parlez-vous ? Ou plutôt de quel championnat parlez-vous ? Mieux encore de quel professionnalisme parlez-vous ? Le professionnalisme que l'on ne connaît que de nom ? Non, Belmadi s'est déjà exprimé sur ce sujet et il regrette vivement que notre championnat soit encore faible et ne produit pas de meilleurs joueurs capables de rejoindre l'équipe. Il ne produit rien. Hélas, le football est un immense chantier des infrastructures engagées qui accusent un retard monstre. Le professionnalisme, c'est des gestionnaires professionnels, or chez nous, il n'existe pratiquement aucun club professionnel, si ce n'est trois, et encore. Quel est le club qui a des projets sportifs ? Des clubs sont des SDF. Le MCA, l'USMA et autres se regroupent à l'ESHRA. On ne s'occupe ni de la formation, ni des destinées des joueurs. Vous savez aussi bien que tous, les clubs professionnels de football sont soumis à un cahier des charges dont ils devront s'accommoder, sous peine d'être privés de participation au championnat professionnel. Mais ce cahier des charges n'existe pas, sauf erreur de ma part. On est dans l'amateurisme encore. Voilà pourquoi Belmadi se rabat chez les joueurs algériens qui évoluent dans des clubs étrangers et dont certains ont quitté les clubs algériens.

Vous n'êtes pas pessimiste là ?

Non réaliste. Nous avons des capacités et donc une sacrée expérience dont pourrait en profiter les instances et les clubs. Oui, nous pouvons, parce qu'ils existent de bons gestionnaires capables de briser le mur de l'amateurisme. Mais pour cela, il faut des outils, des outils pour croire en l'avenir, remplir le cahier des charges, respecter, se référer aux exigences du professionnalisme, arrêter enfin de faire traîner les projets. Les anciens gestionnaires de ce football étaient de véritables architectes de ce foot. Des messieurs du football. Pour eux, le principal objectif était de former, d'éduquer le joueur. Vous ne trouverez pas un seul dirigeant qui a négocié un match, leurs déclarations étaient professionnelles. Ils savaient placer les mots qu'il faut pour calmer les esprits, et non verser de l'huile sur le feu. Je suis convaincu que Belmadi réussira pour ses objectifs. Sa manière de gérer les joueurs, de construire une équipe, d'en faire du groupe, un seul joueur, c'est un peu les Hacene Lalmas, Ali Fergani, Salah Assad, Ali Bencheikh, Lakhdar Beloumi...

Aujourd'hui, je regrette très sincèrement, le retard qu'accuse l'application du professionnalisme. A cette allure, nous avec le professionnalisme on ne produira que du vent.

Propos recueillis par H. Hichem

A voir

- El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h
- RMC Sport 1 : Sparta Prague - Lille à 20h